

Rapport Atlas

LA SOUVERAINETE ECONOMIQUE AU MAROC : ENJEUX ET
PERSPECTIVES

EGE Rabat MSIE02 2020-2021
AWATIF EL ABDELLAOUY – EL MEHDI HARCHAOUI
THOMAS TRAORE OKOU – YEO KAYALASSORO |

[Tapez ici]

Table des matières

Introduction	3
Problématique	3
Méthodologie.....	4
I. La souveraineté économique dans le monde	5
1. Définition	5
2. Indicateurs de la souveraineté économique	6
3. La souveraineté économique et la globalisation	7
II. L'économie marocaine.....	8
1. Aperçu général.....	8
2. Les indicateurs macroéconomiques	9
3. Politique économique et modèle de développement au Maroc	11
4. L'économie marocaine dans le monde.....	12
5. Diagnostic stratégique de l'économie Marocaine.....	14
6. Acteurs clés de l'économie marocaine : Cartographie des acteurs	16
III. Evaluation de la souveraineté économique marocaine	17
1. Balance commerciale	17
2. Endettement extérieur	19
3. Place du Maroc dans la chaîne de valeur mondiale	20
4. Le contrôle sur les ressources naturelles.....	22
5. Le pouvoir réglementaire sur l'économie	23
6. Synthèse d'évaluation.....	23
IV. Recommandations stratégiques :	26
1. Secteur de l'agriculture.....	26
2. Secteur de l'Industrie.....	32
3. Secteur des énergies	36
4. Secteur des Services :.....	42
5. Le secteur du tourisme :	43
6. Souveraineté monétaire et Cryptomonnaie :.....	46
V. Conclusion :	49
VI. Perspectives :	51

[Tapez ici]

Liste des figures

Figure 1 - Indicateurs Macro-économiques.....	9
Figure 2 l'évolution du taux de chômage au Maroc	10
Figure 3 l'évolution du déficit budgétaire au Maroc	11
Figure 4 Balance commerciale au Maroc par continent.....	18
Figure 5 Balance commerciale en pourcentage de PIB	18
Figure 6 Classement pays par score d'efficacité énergétique	38

Liste des tableaux

Tableau 1 Valeur ajoutée des secteurs économique au Maroc	9
Tableau 2 Partenariats économiques du Maroc.....	12
Tableau 3 Classement du Maroc dans la CVM selon l'indicateur TiVA	13
Tableau 4 Evolution de la structure géographique des échanges commerciaux au Maroc.....	17
Tableau 5 Structure de l'endettement par créance	19
Tableau 6 la place du Maroc dans la CVM aéronautique	21
Tableau 7 Un usage répandu des MD affaiblirait les droits constitutifs de la souveraineté monétaire.....	47

[Tapez ici]

Introduction

La pandémie de Covid-19 a conduit à un retour au premier plan de la question de la souveraineté économique. Avec des discours souverains qui se multiplient au niveau mondial, il est crucial d'abord de savoir quelle définition donner à cette notion afin d'éviter les écueils d'une politique de repli massif et de définir les contours d'une politique réaliste et efficace de souveraineté. Dans une vision maximaliste, la souveraineté économique s'approche de l'autarcie : pour ne dépendre de personne, un pays devrait en quelque sorte se mettre « hors du monde ». A l'opposé, une politique d'inspiration mercantiliste, qui viserait à réduire les importations, aurait quant à elle des effets opposés à ceux recherchés. En définitive, autarcie comme mercantilisme peuvent jouer contre les performances de l'économie et se révéler contradictoires avec un objectif de souveraineté économique. Dès lors que l'on écarte ces deux visions, la souveraineté économique consiste pour l'essentiel à s'assurer de la disponibilité de certaines productions jugées essentielles. L'enjeu est de retrouver une forme d'indépendance, en rétablissant un lien de proximité entre production et consommation, et en renforçant la résilience des chaînes de valeur.

Le Maroc, de son côté, affiche la volonté de favoriser l'option « Produire et consommer marocain ». Or, Miser le tout sur la production locale et la demande intérieure n'est pas un choix de toute quiétude et rencontre des obstacles importants du côté de l'offre nationale. Il serait plutôt judicieux de reconsidérer le rôle de l'Etat dans l'encouragement des productions stratégiques et de repenser le poids de la demande externe.

Le Maroc a l'exemple de plusieurs pays en voie de développement et malgré sa performance économique relativement stable reste fortement lié à l'économie mondiale, en témoigne sa balance commerciale alourdie par les importations, une monnaie rattachée à un panier de devise (l'euro et le dollar) et une industrie basée principalement sur les investissements étrangers.

Ajoutant à cela des facteurs défavorables intrinsèques, tel que l'énorme dépendance énergétique, la performance agriculture volatile et la prédominance de l'économie informelle.

Le Maroc a tout intérêt d'engager des réflexions approfondies au sujet de sa souveraineté économique en capitalisant sur les enseignements de la crise actuelle pour accélérer le processus de réforme et opérer les ajustements nécessaires pour une plus grande efficacité du système économique. Il s'agit d'abord de développer les capacités de résilience et d'élargir les potentialités de création de richesse.

Problématique

La souveraineté économique est un attribut clé d'un État politiquement indépendant. Elle suppose que l'offre productive réponde aux principaux besoins alimentaires et énergétiques et aux principaux éléments de la demande de biens et services de la population.

Ce concept ainsi défini reste utopique. Dans un monde fortement interdépendant et des chaînes de valeurs globalement interconnectées on ne peut parler que d'une souveraineté économique relative et non absolue. Un état peut par conséquent être économiquement souverain avec des étendus et des degrés relatifs à des facteurs intrinsèques et extrinsèques.

Pour un pays en voie de développement, être économiquement souverain implique consommer ce qu'on produit et produire ce qu'on consomme semble une ambition qui manque de réalisme

[Tapez ici]

en considérant ses liens à l'économie mondiale et les contraintes internes qui accompagne cette ambition.

A quel degré le Maroc est-il donc économiquement souverain ? Quel plan stratégique à adopter et sur quels leviers de développement s'appuyer pour atteindre la souveraineté économique ?

Effet final recherché :

Cette étude doit permettre de définir le principe de la souveraineté économique à l'échelle mondiale afin de pouvoir analyser l'état des lieux de l'économie marocaine et l'impact de la mondialisation sur le tissu économique marocain. Ce qui aboutira à la compréhension des enjeux de souveraineté économique pour le Maroc et permettra d'identifier les leviers de développement et proposer des stratégies pour leurs mise en œuvre afin atteindre une Souveraineté économique Marocaine.

Pour atteindre l'effet final recherché, un passage par les objectifs intermédiaires suivants est nécessaire :

- Définir les prérequis et caractéristiques d'un état économiquement souverain
- Identifier les acteurs clés de la politique économique marocaine
- Faire l'état des lieux de la souveraineté économique marocaine, ses limites et contraintes.
- Analyser les leviers de développement de l'économie marocaine par secteur
- Proposer des stratégies de développement économique par secteur
- Faire une analyse de perspectives à moyen et long terme de leurs mises en œuvre.

Méthodologie

Le traitement du sujet s'est déroulé en quatre étapes chronologiques :

- **1^{ère} étape : Définition du périmètre de l'étude.**

Le périmètre géographique : Le Maroc

Le périmètre temporel : 2021-2050

Le périmètre informationnel constitue les dimensions et les volets traités représenté sous forme de la carte heuristique suivante :

[Tapez ici]



- **2^{ème} étape : Sourcing, OSINT :**

Nous nous sommes basés principalement sur les outils de recherches d'information ouvertes en mettant en place une veille automatique (alertes, RSS...) et en effectuant une recherche OSINT ponctuelle pour approfondir certains sujets.

Les sources d'informations ont été qualifiées par la suite et nous avons préconisé l'utilisation des informations avec une fiabilité élevée.

Le fichier regroupant les sources utilisées est en annexe 1, et la matrice suivante représente la qualification effectuée.

- **3^{ème} étape : la production de connaissances**

Cette étape consistait en l'analyse et l'interprétation de l'information collectée, ce travail a été fait d'abord individuellement et puis collectivement pour valider et discuter les constats et les résultats de cette phase avant de passer à l'étape de rédaction.

- **4^{ème} étape : la rédaction de livrables**

C'est la dernière étape de consolidation de résultats du travail effectué.

I. La souveraineté économique dans le monde

1. Définition

La souveraineté économique a été définie par plusieurs auteurs, quelques exemples de ces définitions sont à mentionner :

La "souveraineté économique" est définie comme "le plus haut degré d'indépendance de l'Etat ou d'une région particulière dans la sphère de l'activité économique"¹.

Dans le dictionnaire économique moderne, il est indiqué que "la souveraineté économique est l'indépendance économique d'un Etat, d'une région par rapport aux autres Etats et régions".²

¹ Borisov A. Big Economic Dictionary. Book World, 2010.

² Raizberg B.A., Lozovskiy L.Sh., Starodubtseva E.B. Modern Economic Dictionary / 2017

[Tapez ici]

Ainsi la souveraineté économique peut être définie comme un attribut clé d'un Etat politiquement indépendant. C'est la capacité d'un Etat de déterminer sa politique économique, de choisir les partenaires avec qui coopérer sur une base de respect mutuel dans le but d'assurer la prospérité économique de sa population et de répondre aux principaux besoins de ses citoyens. Ce concept suppose pour un Etat de conserver une liberté d'action et maintenir une autonomie dans les secteurs stratégiques afin de résister aux crises extérieures et les tentatives de déstabilisation internes.

2. Indicateurs de la souveraineté économique

▪ L'autosuffisance alimentaire :

"Le concept de d'autosuffisance alimentaire est généralement considéré comme la mesure dans laquelle un pays peut satisfaire ses besoins alimentaires à partir de sa propre production intérieure³". Cette définition-là plus élémentaire peut s'appliquer au niveau des individus, des pays ou des régions. Dans le contexte des débats sur le commerce et la sécurité alimentaire, l'autosuffisance se réfère généralement aux pays qui cherchent à produire ou la plupart de leurs aliments pour leur consommation intérieure.

Bien que cette définition de base soit celle à laquelle la plupart des gens pensent lorsqu'ils entendent le terme d'autosuffisance alimentaire, il y a un manque de clarté sur les détails lorsque le concept est appliqué dans la pratique.

A un extrême, l'autosuffisance alimentaire peut être définie comme un pays fermant ses frontières à tout commerce alimentaire - tant les importations et exportations - et concentrant ses ressources sur son secteur agricole afin d'être en mesure de produire tous ses besoins alimentaires sur place. En d'autres termes, cette définition fait référence à un État pratiquant une autarcie complète dans son secteur alimentaire. Une position politique aussi extrême n'est pas applicable dans la pratique.

Aujourd'hui, tout comme de même qu'il n'y a pas de pays qui pratiquent un libre-échange commerce et qui dépendent des marchés étrangers pour 100% de leur alimentation. Tous les pays, même les grands exportateurs de produits alimentaires qui qui sont totalement autosuffisants, importent généralement au moins une partie aliments. Même la Corée du Nord, le pays avec peut-être les politiques les plus isolationnistes, dépend toujours de certaines importations et de l'aide alimentaire pour une partie de son alimentation.

▪ Taux de couverture ou balance commerciale :

Le taux de couverture représente le rapport entre les exportations et les importations de biens. Il mesure l'indépendance économique globale d'un état, ou en fonction d'une marchandise particulière.

Si le résultat est proche ou égal à 100 %, alors les valeurs d'importations et d'exportations sont équivalentes.

Si le résultat est inférieur à 100% et plus il se rapproche de 0, plus les valeurs d'importations seront supérieures à celles de l'exportation, et inversement quand le résultat est supérieur à 100.

³ (FAO, 1999)

[Tapez ici]

- **Le contenu en importation de la demande finale :**

La nature et le ratio de produits ou services importés consommés par l'utilisateur final notamment la part de produits stratégiques importés.

La définition de produits stratégiques peut différer d'un pays à l'autre, ces produits appartiennent principalement à 2 secteurs que sont la santé-pharmaceutique et l'agroalimentaire.

- **La dette extérieure / La dépendance du financement extérieur :**

La dette extérieure est la part de la dette d'un pays empruntée auprès de créiteurs étrangers, y compris les banques commerciales, les autres gouvernements ou les institutions financières internationales [telles que le Fonds monétaire international (FMI) et la Banque mondiale].

Les actifs/passifs incluent les titres de créance, tels que les obligations, les titres de dette et les crédits doivent généralement être remboursés dans la monnaie dans laquelle ils ont été émis.

Pour acquérir les devises nécessaires, le pays emprunteur peut vendre ou exporter des biens dans le pays prêteur.

La dette extérieure est exprimée sous forme de pourcentage du PIB.

- **La place qu'occupe l'économie du pays dans les chaînes de production mondiales**
- **Le contrôle sur les ressources naturelles et les finances publiques**
- **Le pouvoir réglementaire sur l'économie :** C'est le droit et la liberté du pays d'imposer des réglementations aux différentes activités économiques.

3. La souveraineté économique et la globalisation

Depuis le début du XXI^e siècle, presque tous les pays du monde ont accéléré le rythme de l'ouverture de leurs marchés. Avec cette initiative, ils attendaient l'introduction d'une nouvelle force motrice dans le processus de développement économique national et la création de nouvelles opportunités de marché. À des degrés divers, les États ont intégré leurs économies nationales au marché mondial. Cependant, pour tout pays, l'ouverture de l'économie au monde extérieur n'est pas gratuite. L'économie nationale sera inévitablement soumise à certains coûts, qui affecteront l'augmentation en valeur et qui seront perçus comme un affaiblissement de la "souveraineté économique" du pays, à savoir l'érosion des privilèges permanents et exclusifs sur son activité économique et ses ressources nationales.

L'augmentation du nombre d'organisations financières et économiques internationales et l'expansion de leurs fonctions limitent naturellement la souveraineté d'un pays donné. L'exemple le plus typique est la pénétration toujours plus large des organisations suivantes : la Banque des règlements internationaux (BRI), la Banque mondiale (BM), le Fonds monétaire international (FMI) et l'Organisation mondiale du commerce (OMC).

Dans le contexte de la mondialisation de l'économie, de nombreux pays sous-développés sont contraints de recourir à l'aide extérieure et à l'intervention de l'étranger, ce qui aura pour conséquence de priver les gouvernements du contrôle de leurs propres économies. À cet égard, certains scientifiques prédisent la perte de la souveraineté économique sous une forme telle que le **néo-colonialisme**. Plus important encore, c'est le fait que certains pays économiquement forts, comme les États-Unis par exemple, en de cette situation, influencent ou violent la souveraineté économique de ces pays. Dans le même temps, les pays économiquement développés abordent les doubles standards en matière de politique économique et appliquent leurs propres théories auto-réalisatrices, telles que "les droits de l'homme qui transcendent la souveraineté" et

[Tapez ici]

"l'intégration économique qui l'emportent sur la souveraineté", pour faire reconnaître aux pays faibles certains de leurs privilèges inaliénables.

Cependant, ces pays soulignent à plusieurs reprises qu'ils ne doivent pas accepter les règles économiques internationales comme un sacrifice pour affaiblir et diminuer leurs propres droits de décision. Ainsi, nous pouvons conclure que le conflit sur la souveraineté économique est, en fait, **une lutte concurrentielle cachée pour le pouvoir dans l'arène mondiale.**

II. L'économie marocaine

1. Aperçu général

L'économie marocaine s'est caractérisée par une stabilité macroéconomique durant la dernière décennie, en témoigne sa résilience lors de la crise économique de 2008 et sa résistance à la vague des printemps arabe.

Sa position de carrefour entre l'Union Européenne et le continent Africain, sa jeune population ainsi que ses richesses naturelles ont été des facteurs déterminants de son modèle de développement.

Le pays semble poursuivre une stratégie qui consiste à la fois en une consolidation de ses secteurs traditionnels (l'agriculture, extraction), alliée à une diversification de son tissu industriel et à une politique d'ouverture plus offensive vers le Nord mais aussi vers le Sud.

Cette vision s'est déclinée sous la forme de plan stratégique tel que le Plan Emergence pour le secteur industriel, le Plan « Maroc Vert » pour l'agriculture, la stratégie énergétique nationale, le Plan Azur pour le tourisme, la Stratégie « Maroc Numérique ».

À travers ces différents plans, le Maroc a poursuivi une stratégie à la fois de diversification économique interne et d'ouverture sur le marché mondial.

▪ Les secteurs de l'économie marocaine :

L'économie marocaine reste dominée par le secteur agricole qui emploie 32% de sa population active, néanmoins, la forte dépendance de l'agriculture des changements climatiques et pluviométrie expliquent la variation et la volatilité de sa contribution au PIB qui se limite à seulement 12%.

Le secteur de l'industrie est axé sur l'extraction et la transformation du phosphate, avec les deux tiers de la réserve mondiale sur le territoire marocain. Le flux important des IDE et la vision de l'industrialisation du pays a fait émerger d'autres industries notamment l'automobile, l'aéronautique le textile et l'agroalimentaire.

Le secteur des services contribue de plus de 50% au PIB national, mené principalement par le service public, le commerce et le tourisme.

[Tapez ici]

	Secteur primaire	Secteur secondaire	Secteur tertiaire
PIB En millions de Dh	140 019	291 760	586 243
Valeur ajoutée (% du PIB)	12	25	51
Emploi (% total d'emploi)	32,5	22,5	45

Tableau 1 Valeur ajoutée des secteurs économique au Maroc⁴

2. Les indicateurs macroéconomiques

Afin d'établir un diagnostic de la situation économique du pays, on va se contenter d'analyser les agrégats macroéconomiques suivant : le taux de croissance, le taux d'inflation, la balance des paiements et le taux de chômage. Le choix de ces indicateurs se justifie par les objectifs fixés par tous les pays et qui sont, en l'occurrence, atteindre le niveau de vie le plus élevé possible, éviter les coûts liés à l'inflation et un faible taux de chômage.

• PIB, RNB et taux d'inflation :

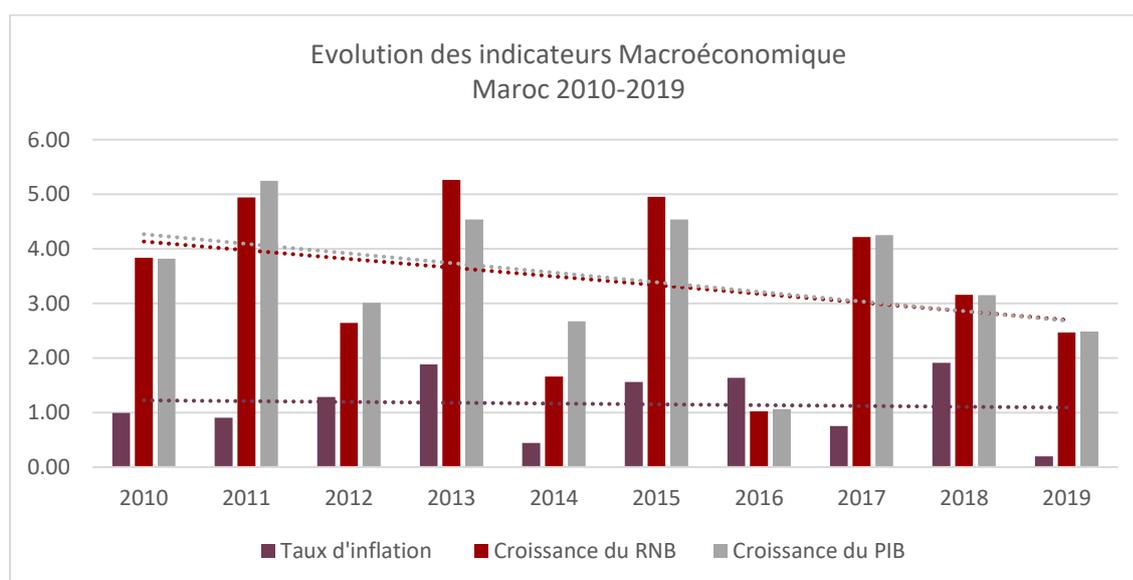


Figure 1 - Indicateurs Macro-économiques⁵

Marquant sa deuxième décélération consécutive, le PIB du Maroc en 2019 a vu son rythme de croissance s'établir à un niveau modeste de 2,5% après 3,1% en 2018, continuant ainsi à graviter depuis 2010 autour d'une moyenne annuelle de 3,2%.

En continuant sur le même rythme de croissance moyen de ces dernières années, le PIB marocain nécessiterait près de 22 ans pour doubler de volume. En tenant compte de la croissance

⁴ HCP : Le Maroc en chiffre 2020

⁵ Banque mondiale 2019

[Tapez ici]

démographique, le PIB par habitant en termes constants aurait augmenté au rythme de 1,5% en 2019. Ce niveau demeure, à l'évidence, insuffisant pour permettre à l'économie marocaine de s'extraire de sa position actuelle au sein de la catégorie des pays à revenu intermédiaire.

L'inflation a été maîtrisée, restant inférieure à 2 % en moyenne sur la période et favorisant ainsi la croissance et la stabilité économique durant ces dernières années.

- **Taux de chômage**

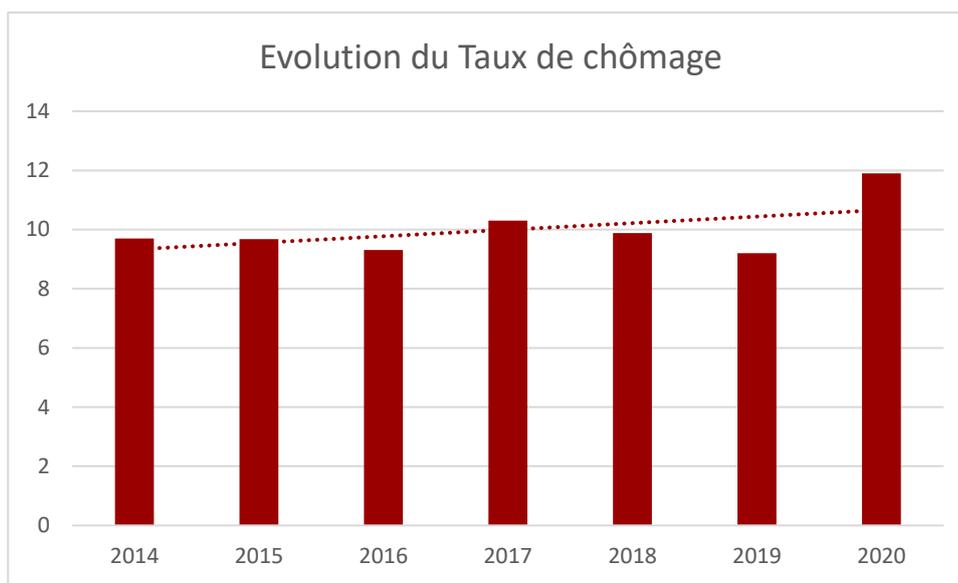


Figure 2 l'évolution du taux de chômage au Maroc⁶

Le chômage s'établit à 1.429.000 personnes au niveau national en 2020, avec une hausse de 322.000 personnes, faisant passer le taux de chômage de 9,2% à 11,9%, au niveau national, de 12,9% à 15,8% en milieu urbain et de 3,7% à 5,9% en milieu rural.

En outre, le chômage demeure caractérisé par l'importance des chômeurs de longue durée (plus des 2/3 des chômeurs) et continue de peser sur les mêmes catégories, à savoir les femmes, les diplômés et les plus jeunes.

De plus, la structure du marché de l'emploi au Maroc reste marquée par la prédominance du travail non qualifié ainsi que par la précarité et la faible protection d'une proportion significative de travailleurs.

- **Déficit budgétaire**

⁶ La banque mondiale 2020

[Tapez ici]

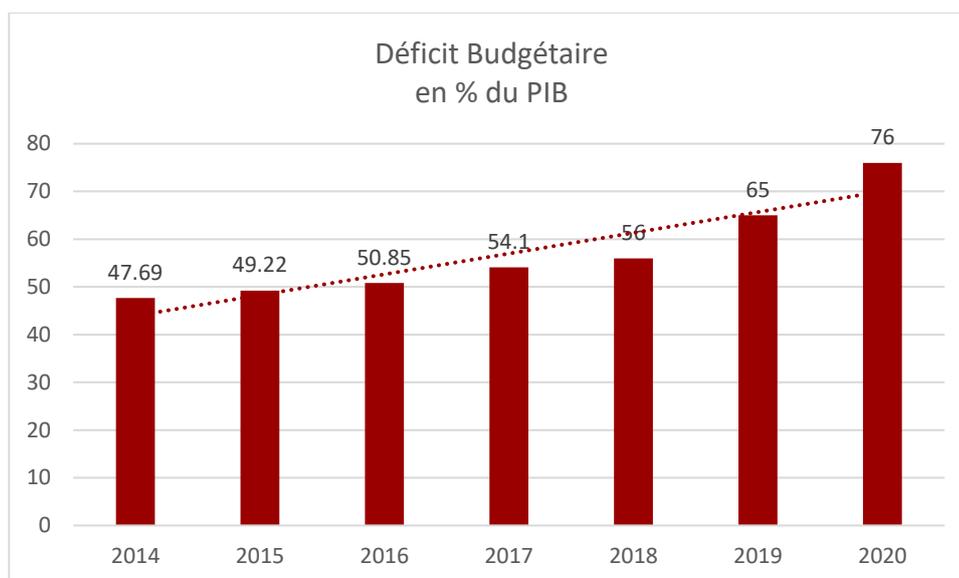


Figure 3 l'évolution du déficit budgétaire au Maroc⁷

A fin décembre 2020 le déficit budgétaire s'établit à 83 MM Dh soit 76% du PIB. Le creusement budgétaire continue ainsi son trend haussier passant de 65% en 2019 à 76% du PIB en 2020 et passera à 75% en 2021 selon les prévisions de Bank Al Maghrib.

Ces chiffres exprimés en PIB sont alarmants, car la norme voudrait que l'endettement d'un pays à revenu intermédiaire comme le Maroc ne doive pas dépasser la barre des 60%. Une fois dépassé, c'est l'alerte rouge.

3. Politique économique et modèle de développement au Maroc

Le Maroc dispose d'une vision pour l'avenir qui se matérialise par les Orientations Stratégiques contenues dans les Discours et les Messages de Sa Majesté Le Roi Mohammed VI. C'est sur la base de cette vision un modèle de développement s'est décliné en politiques publiques et plans stratégiques visant le progrès économique et le bien-être de la population.

Des stratégies sectorielles ayant conduit au développement des métiers mondiaux du Maroc (l'offshoring, l'électronique, l'automobile, l'aéronautique, l'agroalimentaire et le textile) et à la diversification à l'international des entreprises marocaines, particulièrement en Afrique, avec l'ambition de faire du Maroc un hub économique.

Un développement des infrastructures également qui s'est opéré à un rythme accéléré à travers la densification du réseau autoroutier, l'extension des ports et des aéroports et, récemment, le lancement de la ligne ferroviaire à grande vitesse reliant Tanger à Casablanca.

La transition énergétique en cours vers les énergies renouvelables, dont la part dans la puissance électrique installée dépassera 42% en 2020, pour atteindre 52% en 2030.

En dépit de ces avancées, le modèle de développement actuel n'a pas réussi à répondre pleinement aux attentes croissantes de la population ni aux enjeux de l'environnement régional et international.

⁷ La banque mondiale 2020

[Tapez ici]

Sa Majesté Le Roi Mohammed VI a appelé au renouvellement du modèle de développement du Maroc en raison de "l'ampleur du déficit social" et des modalités de réalisation de la justice sociale et territoriale.

Des études faites par plusieurs Think Tank Marocains (IRES, AMADEUS...) ont repensé ce modèle de développement et ont proposé des axes d'adaptation et d'amélioration :

La gouvernance au cœur du modèle de développement à construire : L'action des pouvoirs publics et la gouvernance font le socle sur lequel repose le modèle de développement et sans cet ingrédient majeur, il est impossible de guider, voire achever, la révolution des activités humaines qui est déjà à l'œuvre.

Remettre l'humain au cœur du développement : il est impératif d'insuffler un véritable changement d'état d'esprit pour retrouver une cohésion sociétale forte en tenant en compte des évolutions récentes qui ont eu lieu dans la société à l'échelle mondiale.

Prendre soin de la nature : Passage d'une économie de prédation vers une économie plus respectueuse de l'environnement et d'un mode de vie moins orienté vers la consommation. Le pilier du modèle de développement relatif à la planétarisation sert la double priorité accordée à la nature et à l'humain, en favorisant une économie post-prédation, durable et humaine, dans le cadre d'une mondialité douce après une mondialisation dure

Technologies exponentielles : L'impérativité de suivre la vitesse d'accélération des nouvelles technologies notamment la digitalisation, L'industrie 4.0, le cloud et l'intelligence.

Synthèse : Le questionnement du modèle de développement marocain à la lumière des grandes tendances disruptives mondiales témoigne de la volonté du Maroc à rejoindre le club des pays développés, la prise en compte de ces orientations se voit être impérative à notre étude pour une question d'harmonie et pertinence des recommandations avec la vision globale du pays

4. L'économie marocaine dans le monde

1.1. Les relations internationales

La diplomatie économique marocaine œuvre activement à prospecter de nouveaux espaces de coopération économique, à approfondir la dimension stratégique du Maroc afin d'en faire un partenaire modèle de tous les pays, dans la perspective d'un partenariat volontariste et solidaire exemplaire.

Une politique qui se concrétise par de multiples partenariats économiques.

Accords Bilatéraux	Accords Multilatéraux	Groupements économiques
USA Émirats Arabes Unis Jordanie Turquie Egypte Tunisie Royaume-Uni	Accord d'agadir : pays arabe méditerranéen Convention de facilitation et de développement des échanges commerciaux interarabes	Accord de libre-échange Maroc-Etats de l'association européenne de libre-échange A.E.L.E Accord d'association Maroc-Union Européenne

Tableau 2 Partenariats économiques du Maroc

[Tapez ici]

Une ouverture caractérisée par « démesurée » qui a remis sur la table dernièrement la question de la capacité du Maroc à protéger son marché intérieur des effets néfastes de la mondialisation.

Une prise de conscience qui a poussé le Maroc à renégocier à titre d'exemple son accord bilatéral avec la Turquie.

1.2. Le Maroc dans la chaîne de valeur mondiale

La place qu'occupe l'économie marocaine dans la chaîne de valeur mondiale peut être mesurée d'une façon conventionnelle par les flux des échanges de bien et service qui circulent dans le processus productif mondiale.

Cette méthode, certes d'une grande utilité, reste limité quand il s'agit de mesurer le commerce en termes de valeur ajoutée.

Le Maroc a été intégré à la base de données OCDE en 2016, les données des indicateurs TiVA (Trade In Value Added) ne sont disponible que jusqu'à 2014.

Le tableau ci-après récapitule le classement du Maroc dans la chaîne de valeur mondiale selon les indicateurs TiVA :

Indicateur	Description	Classement Maroc	Interprétation
Le contenu en valeur ajoutée locale et étrangère des exportations brutes	L'estimation du commerce en termes de valeur ajoutée montre la décomposition des exportations brutes en leur contenu en valeur ajoutée domestique et étrangère.	21,8%	Les exportations directes de l'industrie du commerce de gros, de détail et de l'hôtellerie ont généré la plus grande source de de la valeur ajoutée nationale en 2014, 11,7% de la valeur ajoutée totale des exportations. Les industries suivantes les plus importantes étaient le Transport & Télécoms (10,4%), les services aux entreprises (10,2%), les produits chimiques (7,6 %) et les textiles (6,%).
La participation dans les chaînes de valeur mondiales (CVM)	L'indicateur se compose de deux éléments reflétant les liens en amont et en aval des chaînes de production internationales.	53.4% des exportations destinées à la demande finale	Ce chiffre reste inférieur à celui de la plupart des pays de l'OCDE, où en 2014, 59,3 % en moyenne de la valeur ajoutée manufacturière nationale aboutissent dans la demande finale étrangère.

Tableau 3 Classement du Maroc dans la CVM selon l'indicateur TiVA

[Tapez ici]

5. Diagnostic stratégique de l'économie Marocaine

1.3. SWOT :

Strengths	Weaknesses
<p>Position géostratégique : carrefour des continents européen et africain avec une projection sur le monde arabe</p> <p>Taux d'activité élevé 45,8% 2019</p> <p>Population jeune et aubaine démographique (taux de croissance 1,2% en 2019)</p> <p>Deux tiers de la réserve mondiale du phosphate</p> <p>Stabilité politique et engagement en faveur des réformes</p> <p>Emergence et diversification industrielle</p>	<p>Poids prédominant de l'économie informelle (83% de la population active & 30% du PIB en 2019)</p> <p>Dépendance de l'agriculture des conditions climatiques et pluviométrie</p> <p>L'incompatibilité du système d'éducation avec le système productif</p> <p>Taux de chômage élevé chez les jeunes et faible participation des femmes au marché du travail</p> <p>Importantes disparités sociales et régionales entre les zones urbaines et rurales avec un taux de pauvreté élevé.</p>
Opportunities	Threats
<p>Développement des investissements marocains en Afrique et leur sécurisation</p> <p>L'intégration de la monnaie digitale</p>	<p>L'accentuation des effets du changement climatique (Sècheresse)</p> <p>La concurrence d'autres pays méditerranéens comme la Turquie ou l'Égypte</p> <p>Commerce informel transfrontalier</p> <p>Ouverture démesurée sur le marché international : les effets néfastes des accords libre échange</p> <p>Relocalisation économique des investissements étrangers.</p>

[Tapez ici]

1.4. L'analyse PESTEL

Politique	Economique	Social	Technologique	Environnement	Légal
Régime politique stable	Pays a revenu intermédiaire de la tranche inférieure 1	Taux de chômage de 11,9 2020	Les usagers de l'internet : 27,33 millions	Signataire de l'Accord de Paris : Plan National Climat	signataire de la convention multilatérale pour la mise en œuvre des mesures relatives aux conventions fiscales.
Contrôle de l'Etat sur l'économie via sa politique budgétaire et la politique monétaire.	Croissance stable et modéré du PIB: une moyenne de 3,5% entre 2010 et 2020	Prédominance du travail non qualifié L'informel contribue de 36,2% à l'ensemble des emplois dans le pays	Accès à la téléphonie mobile : en 2019, 44,7 millions d'abonnés à la téléphonie mobile dans le pays.	Dispose de la plus grande centrale solaire à concentration du monde	De vastes chantiers ouverts notamment la refonte du droit de travail ou le droit foncier . Mais pas encore conduits à leur terme
L'intervention modérée de l'Etat dans économie : (privatisation des entreprises publique, diminution de la subvention des produits de bases)	Climat des affaires : Positionnement au 53 ^{ème} /190 rang << doing business>>	Population urbaine prédominante : 60% Croissance démographique 1,2%	Le nombre de brevets délivrés, annuellement, est en moyenne égal à 800 dont, seulement 20% appartient aux déposants marocains.	Politique énergétique favorisant les énergies renouvelables	L'adaptation des textes et des lois par rapport aux normes internationales accuse un retard, qui pénalise l'économie.
	Une épargne publique faible (12%) Le poids de la dette pèse plus du tiers des ressources publiques		Le centre marocain de l'innovation est le guichet unique pour le financement de l'innovation au Maroc.		Le fonctionnement de la justice ne garantit pas aujourd'hui la sécurité juridique, indispensable pour les chefs d'entreprise ou les particuliers
	Ouverture démesurée sur le commerce international : 4 principaux accords de libre-échange				

6. Acteurs clés de l'économie marocaine : Cartographie des acteurs

Catégorie	Acteur	Rôle et influence sur l'économie marocaine
Acteurs étatiques	Ministère de l'Économie, des Finances et de la Réforme de l'Administration	Assure la tutelle financière des entreprises et établissements publics ou à participation étatique et, le cas échéant, contribue dans une large mesure à leur transfert au secteur privé, dans les cadres, législatif et réglementaire du processus de privatisation.
Acteurs étatiques	Ministère de l'Agriculture, de la pêche maritime, du développement rural et des eaux et forêts	Chargé d'élaborer et de mettre en œuvre la politique du Gouvernement dans le domaine de l'agriculture et du Développement rural.
Acteurs étatiques	Ministère de l'Industrie, du Commerce, de l'Économie verte et numérique	Chargé de la conception et de la mise en œuvre de la politique gouvernementale dans les domaines de l'industrie, du commerce et des nouvelles technologies
Acteurs étatiques	Ministère de l'Energie, des Mines et de l'Environnement	L'élaboration de la stratégie nationale du développement durable et le suivi de sa mise en œuvre ainsi que l'évaluation de l'impact des projets et des activités d'investissement sur l'environnement
Acteurs privés	Conseil de la concurrence	Assurer la transparence et l'équité dans les relations économiques à travers l'analyse et la régulation de la concurrence sur les marchés.
Acteurs privés	Cour des comptes	La régularité, l'efficacité et la transparence de la gestion des finances publiques.
Acteurs privés	Bank Al-Maghrib	Émettre la monnaie et veiller à la stabilité de l'ensemble du système monétaire et financier national
Acteurs privés	Les grandes banques marocaines : Groupe Banque Populaire, Attijariwafa Bank (AWB), BMCE Bank of Africa et Crédit Agricole du Maroc (CAM).	L'entretien de la rentabilité des investissements, La création de la monnaie scripturale financement des projets...
Acteurs privés	Les grandes entreprises marocaines : l'OCP, Maroc Telecom, Al Mada, Afriquia SMDC, Royal Air Maroc, groupe Saham, RMA, Marjane holding	Rôle de locomotive de l'économie marocaine en termes de génération des richesses, investissements, financement des projets...
Acteurs privés	La Confédération Générale des Entreprises du Maroc	Consolider l'attractivité du Maroc, la promotion des intérêts des entreprises marocaines, tisser des partenariats à l'étranger...
Acteurs privés	Les principaux syndicats marocains : UMT, SNESup, UGTM, CGT, CDT	Assurer la défense collective et individuelle des intérêts des salariés, au niveau national et à l'échelle de l'entreprise.
Institutions monétaires internationales	Le FMI, la Banque mondiale, la BCE	Apporter des prêts et des aides afin de favoriser la croissance et la préconisation des politiques économiques

[Tapez ici]

III. Evaluation de la souveraineté économique marocaine

1. Balance commerciale

- Evolution de la structure géographique des échanges commerciaux du Maroc⁸

	Importations	2015	2016	2017	2018	2019	% en 2019
EUROPE	UE	198 829	228 839	249 272	260 995	260 812	53%
	AUTRES PAYS EUROPE	40 117	35 826	36 884	48 245	47 359	10%
ASIE	PAYS ARABES ASIATIQUES	21 228	16 452	15 796	21 475	22 957	5%
	ASIE > CHINE	30 682	37 324	39 561	47 285	49 857	10%
	AUTRES PAYS ASIE	19 282	29 058	25 952	25 469	31 164	6%
AMERIQUE	ETATS-UNIS D'AMERIQUE	23 725	26 012	30 108	38 221	36 323	7%
	AUTRES PAYS AMERIQUE	17 765	19 000	22 572	18 095	22 395	5%
AFRIQUE	AFRIQUE : PAYS DE L'UMA	9 542	8 147	7 636	9 937	7 542	2%
	AUTRES PAYS AFRIQUE	8 946	7 670	7 549	8 982	10 386	2%
	OCEANIE	805	921	1 123	726	642	0,1%
	AVITAILLEMENT	1 304	1 335	1 627	2 012	1 793	0,4%
	Total Importations	372 225	410 584	438 080	481 442	491 230	100%
	Exportations	2015	2016	2017	2018	2019	
EUROPE	UE	138 940	146 854	165 458	182 777	188 154	67%
	AUTRES PAYS EUROPE	10 937	11 548	11 365	10 447	12 232	4%
ASIE	PAYS ARABES ASIATIQUES	3 862	3 715	4 797	4 161	5 040	2%
	ASIE > CHINE	2 375	2 239	2 973	2 540	2 724	1%
	AUTRES PAYS ASIE	18 774	17 292	16 507	21 551	19 968	7%
AMERIQUE	ETATS-UNIS D'AMERIQUE	7 691	7 794	9 775	12 941	11 154	4%
	AUTRES PAYS AMERIQUE	10 549	10 222	12 489	14 546	15 213	5%
AFRIQUE	AFRIQUE: PAYS DE L'UMA	5 244	5 865	5 358	5 304	5 069	2%
	AUTRES PAYS AFRIQUE	16 147	16 619	16 753	16 290	16 580	6%
	OCEANIE	813	1 297	473	634	347	0,1%
	AVITAILLEMENT	2 708	2 206	2 893	4 250	5 576	2%
	Total Exportations	218 040	225 651	248 841	275 441	282 057	100%
	TOTAL DES ECHANGES	590 265	636 235	686 921	756 883	773 287	
	SOLDE COMMERCIAL	- 154 185	- 184 933	- 189 239	- 206 001	- 209 173	

Tableau 4 Evolution de la structure géographique des échanges commerciaux au Maroc

Le principal partenaire du Maroc reste l'UE avec 58% des échanges en 2019 et un taux de couverture de 72%. Le taux de couverture national en 2019 s'est établi à 57,4%. Celui des échanges avec l'Asie quant à lui se chiffre à 26,7%. Il est à noter le faible taux de couverture des échanges avec la Chine qui n'est que de l'ordre de 5%.

⁸ Office des changes

[Tapez ici]

- Evolution de la balance commerciale par aires géographiques

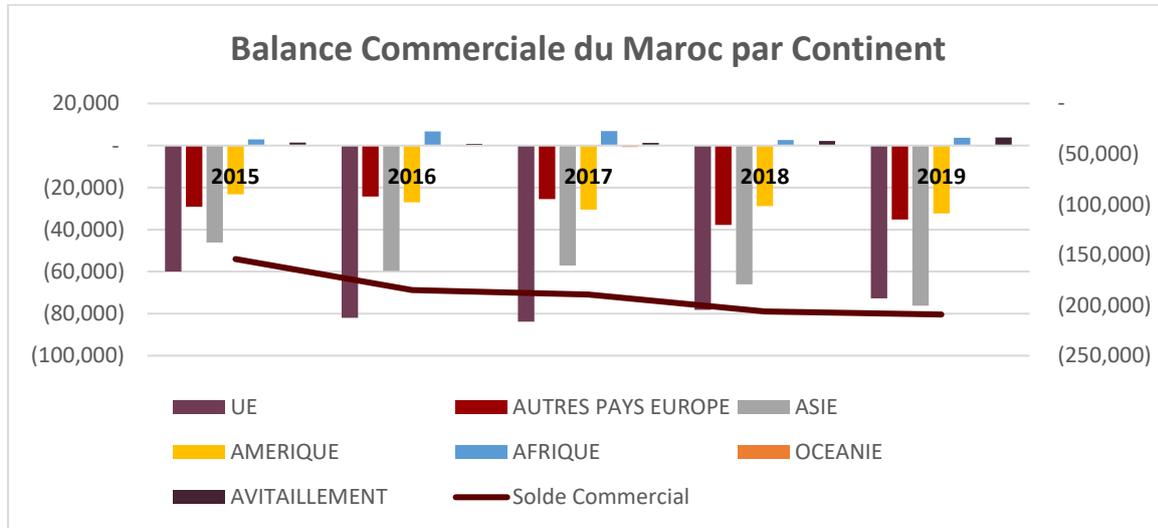


Figure 4 Balance commerciale au Maroc par continent

Globalement, L'aggravation du déficit de la balance commerciale persiste pour la quatrième année consécutive. Sa part dans PIB s'élève à 18,3% en 2019.

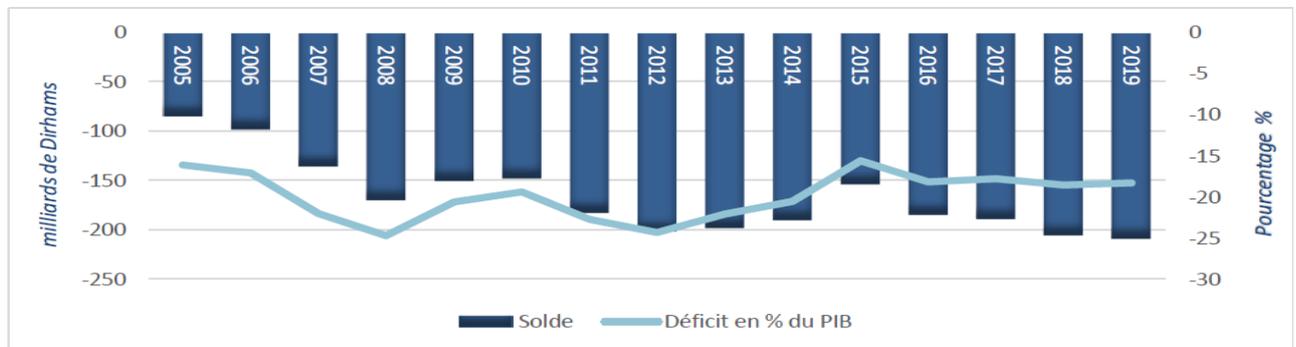


Figure 5 Balance commerciale en pourcentage de PIB

Ces statistiques démontrent la dépendance du Maroc vis-à-vis des flux commerciaux internationaux notamment avec l'UE. En effet, sans production visant l'assouvissement des besoins des marchés locaux, le pays se retrouve en situation très défavorable en cas de rupture des chaînes de valeur mondiale. La crise économique due à la pandémie de Covid-19 a démontré qu'une telle rupture est bien possible.

[Tapez ici]

2. Endettement extérieur

À fin 2019, l'encours de la dette extérieure publique s'est établi à 339,9 milliards DH, en hausse de 13,3 milliards DH ou 4,1% par rapport à fin 2018. Le ratio d'endettement extérieur public par rapport au PIB, quant à lui, a enregistré une stabilité à 29,5% du PIB.

Structures par créanciers

La structure, par créanciers, de la dette extérieure publique à fin 2019 reste majoritairement composée des emprunts contractés auprès des créanciers officiels (bilatéraux et multilatéraux) dont la part a atteint 75% de l'encours total. Concernant la dette des emprunteurs publics à l'égard des créanciers privés, celle-ci avoisine 25% de l'encours total, dont 91% au titre des émissions du secteur public sur le marché financier international.

CREANCIERS	Part en %
CREANCIERS MULTILATERAUX	49%
BIRD	38%
BAD	27%
BEI	18%
Organismes Islamiques et Arabes	15%
Autres	2%
CREANCIERS BILATERAUX	26%
UE	66%
France	57%
Allemagne	27%
Autres	16%
PAYS ARABES	14%
JAPON	13%
Autres	7%
MFI et PRIVES	25%
BIRD	25%
BAD	18%
France	13%
BEI	12%
Allemagne	6%
Japon	5%
Autres	21%

Tableau 5 Structure de l'endettement par créance

Structure de la dette par maturités

Sur la base de la durée initiale des prêts, le portefeuille de la dette extérieure publique est exclusivement à long terme. En effet, la durée moyenne des emprunts extérieurs publics vivants s'est maintenue, à fin 2019, au même niveau observé une année auparavant à savoir 20,6 ans contre 20,4 ans en 2017. La structure du stock de ces emprunts, selon la durée initiale, se caractérise également, outre l'absence des emprunts à court terme (moins d'un an), par la prépondérance des emprunts extérieurs de durée initiale supérieure à 10 ans (96% du stock de ces emprunts). L'exposition de ce portefeuille au risque de refinancement demeure faible étant donné que les remboursements exigibles à moins d'un an, à fin 2019, ne représentent que 9,6% de l'encours de cette dette.

[Tapez ici]

Service de la dette extérieure publique

Le service de la dette extérieure publique, au titre de l'année 2019, s'est élevé à 29,2 milliards DH contre 28,6 milliards DH à fin 2018, soit une hausse de 646 millions DH. Le service de la dette extérieure publique par rapport aux recettes courantes de la balance des paiements a enregistré une baisse de 0,4% passant de 5,8% en 2018 à 5,4% en 2019.

3. Place du Maroc dans la chaîne de valeur mondiale

L'intégration du Maroc dans l'économie mondiale est étroitement liée à sa participation aux Chaînes de Valeur Mondiales (CVM). A partir des années 2000, Le rôle des politiques publiques marocaines, fut d'implanter plusieurs programmes et stratégies afin d'améliorer la valeur ajoutée de ses produits et par conséquent s'intégrer dans l'économie mondiale. Ceci a démarré avec le lancement du Pacte Nationale d'Emergence Industrielle (PNEI) en 2005 qui a pour objectif d'attirer plus d'IDE et de développer des « Métiers Mondiaux » dans lesquels le Maroc dispose d'un avantage comparatif, jusqu'à ce que nous arrivions au dernier plan industriel le fameux PAC (Plan d'Accélération Industrielle). Afin de repérer le Maroc dans les CVM, il importe d'abord de déterminer son positionnement sectoriel industriel.

Positionnement sectoriel du Maroc dans les CVM

➤ Filière Automobile

Depuis la dernière décennie, le secteur automobile connaît une croissance annuelle à deux chiffres. En 2018, le secteur automobile était le premier pourvoyeur de devises au Maroc (6.5 milliards d'euros de recettes). Huit écosystèmes ont été mis en place :

- Câblage automobile
- Intérieur véhicule et sièges
- Métal et emboutissage
- Batteries automobiles
- Poids lourds et carrosserie industrielle
- Moteurs et transmission
- Ecosystème RENAULT et PSA
- Ecosystème PSA

La mise en place de ces écosystèmes a permis une croissance remarquable du taux d'intégration de cette industrie. En 2019, la production marocaine de l'automobile a représenté 83,4% du total de la production de la rive Sud de la méditerranée (Algérie, Egypte, Maroc).

➤ Filière Aéronautique

Le Maroc a pu réaliser des avancées notables dans ce secteur en élargissant son positionnement dans les activités amont et aval de la chaîne de valeur. Le tableau qui suit nous présente l'évolution du Maroc dans la chaîne de valeur de l'aéronautique.

[Tapez ici]

		2012	2019
Amont	Etude de Marché		Identification des besoins des clients
	Conception		
Production	Production	Assemblage des sous-systèmes	Assemblage des sous-systèmes
		Production des composants	Production des composants
			Intégration modulaire
Aval	Vente/Marketing		Essai/Certification
	Services		Service après-vente

Tableau 6 la place du Maroc dans la CVM aéronautique⁹

Dans le secteur de l'aéronautique, le Royaume a réalisé une montée en gamme considérable dans la chaîne de valeurs mondiales pour se positionner parmi les pays les plus attractifs en Afrique pour les entreprises opérantes dans le secteur. Beaucoup d'efforts ont été déployés pour réussir son émergence comme les travaux d'extension du pôle aéronautique de l'aéroport international Mohammed V, la création de l'Académie Internationale de l'Aviation Civile Mohammed VI, un pôle de formation des techniciens, contrôleurs et ingénieurs aéronautiques.

➤ Secteur pharmaceutique

Selon une étude réalisée par l'association LEMM (Les Entreprises du Médicament au Maroc), en 2018, 78% des médicaments sont fabriqués localement. L'importation ne représente que 22%.

Selon le ministère de l'industrie et du commerce marocain, l'industrie pharmaceutique marocaine occupe la deuxième place à l'échelle du continent africain.

Un potentiel de développement important s'offre à cette industrie grâce à de forts atouts :

- Savoir-faire
- Qualité de la production nationale
- Proximité géographique avec les pays importateurs
- Déploiement d'écosystèmes "médicaments" et "dispositifs médicaux".

La souveraineté du médicament est fortement conditionnée par la maîtrise de la chimie et de la biotechnologie.

➤ Secteur agro-alimentaire

La filière agroalimentaire contribue à environ 35% du PIB industriel¹⁰. Bien que cette filière bénéficie d'une forte demande internationale, la plupart des produits exportés sont à faible valeur ajoutée ce qui interpelle la compétitivité du secteur à l'international.

Si l'amont de la chaîne de valeur est bien maîtrisé grâce au plan Maroc Vert et au contrat-programme qui vise le développement de projets de recherche et développement, la formation

⁹ LAM'HAMMDI et MAKHTARI / Revue AME Vol 2, No 1 (Janvier, 2020) 270-288

¹⁰ Invest in Morocco. invest.gov.ma

[Tapez ici]

professionnelle, l'installation de nouvelles unités de transformation et la modernisation des unités existantes, la compétitivité du secteur à l'international demeure peu prometteuse.

4. Le contrôle sur les ressources naturelles

Selon la Charte des droits et devoirs économiques des États de 1974, à son article 2, « chaque État détient et exerce librement une souveraineté entière et permanente sur toutes ses richesses, ressources naturelles et activités économiques, y compris la possession et le droit de les utiliser et d'en disposer ».

Cette déclaration, même si comme le concept de souveraineté économique, ne peut avoir la même connotation aujourd'hui, garde l'essence de la souveraineté qui est la capacité d'avoir le contrôle.

Le Maroc réussi avec une certaine habileté à garder le contrôle sur les ressources naturelles dont elle dispose. Quelques exemples emblématiques sont :

- Les mines avec le phosphate, ressource hautement stratégique dans l'agrobusiness, avec l'exploitation en monopole par l'OCP détenu à 95% par l'état et 5% par une banque nationale. D'autres mines sont exploitées avec des politiques et stratégies élaborées pour sauvegarder les intérêts du Royaume.
- Le Royaume du Maroc mène également une gestion conservatoire et durable de ses ressources en eau qui sont limitées. Plusieurs barrages fonctionnent et une politique volontariste de gestion durable de l'eau à travers une agriculture plus verte
- Les grandes façades maritimes du Maroc qui s'étendent sur 3500 Kilomètres environ sont un atout pour la pêche mais surtout un avantage stratégique avec une quarantaine de phares dédiés à l'aide à la navigation maritime
- Les ressources naturelles (mines, eaux, hydrocarbures, ressources maritimes, terres arables, forêts, etc.) sont sous tension avec une agriculture intensive, avec les impacts du changement climatique et avec des besoins en énergies et matières premières pour l'industrie de plus en plus importants
- En plus de cette pression sur les ressources, le Sahara marocain est un territoire où la présence de groupes séparatistes soutenus par des états étrangers adversaires du Maroc peuvent réduire le contrôle sur les ressources de ce territoire et de son littoral. Nous constatons que ces problématiques sont prises à bras le corps avec des stratégies comme :
 - Le Plan Maroc Vert (PMV) adopté en 2008 pour entre autre une meilleure valorisation et une gestion durable des ressources naturelles du royaume
 - La Politique du Changement Climatique (PCC) adopté en 2014 par le Maroc accompagne la Vision Nationale globale de développement durable qui « place la lutte contre le changement climatique comme priorité nationale, contrainte utilisée comme levier pour la construction d'une économie verte au Maroc »
 - Le Maroc avance dans le bon sens dans le dossier du Sahara Marocain avec des victoires diplomatiques (reconnaissance des Etats Unis d'Amérique de la souveraineté du Maroc sur le Sahara en janvier 2021) et surtout une adhésion plus grande des populations sur le terrain.

[Tapez ici]

5. Le pouvoir réglementaire sur l'économique

La libéralisation de l'économie et le désengagement de l'Etat de certains secteurs, à travers notamment le lancement de vastes programmes de privatisation avec pour principaux objectifs de rendre le secteur privé plus compétitif, attirer les investisseurs étrangers et stimuler l'actionnariat populaire.

Ce désengagement de l'Etat de certains secteurs ne doit pas conduire à la création de « zones de non droit », d'où la création d'autorités de régulation qui sont le bras de l'Etat. Ces autorités de régulation sont souvent dotées d'un pouvoir réglementaire et ou de pouvoir de sanction.

Au Maroc, le législateur a créé jusqu'ici plusieurs autorités de régulation et réglementation. Entre autres nous avons L'Agence Nationale des Ports (ANP) et la Société d'Exploitation des Ports (SEP) (loi n°15-02 du 23 novembre 2005).

La Commission nationale de contrôle de la protection des données à caractère personnel : Loi n°09-08 du 18 février 2009.

L'Autorité de Contrôle des assurances et de la prévoyance sociale : loi n°64-12 du 6 mars 2014.

L'Autorité Nationale de Régulation de l'Electricité (L'ANRE) : Créée par la loi n°48-15 du 24 mai 2016, relative à la régulation du secteur de l'électricité et à la création de l'ANRE.

La loi n°43-12 du 13 mars 2013, relative à l'Autorité Marocaine du Marché des Capitaux (AMMC), qui confère à l'ancienne CDVM la mission de :

- S'assurer de la protection de l'épargne investie en instruments financiers ;
- Veiller à l'égalité de traitement des épargnants, à la transparence et à l'intégrité du marché des capitaux et à l'information des investisseurs ;
- S'assurer du bon fonctionnement du marché des capitaux et veiller à l'application des dispositions législatives et réglementaires ;
- Assurer le contrôle de l'activité des différents organismes et personnes soumis à son contrôle ;
- Assurer le respect de la législation et de la réglementation en vigueur relatives à la lutte contre le blanchiment des capitaux, par les personnes et les organismes placés sous son contrôle ;
- Contribuer à la promotion de l'éducation financière des épargnants ;
- Assister le gouvernement en matière de réglementation du marché des capitaux.

Pour ce faire l'AMMC fixe les règles de pratique professionnelle, les règles déontologiques et les modalités techniques ou pratiques d'application des lois et règlements. L'AMMC mène des enquêtes, quand c'est nécessaire. Quand les faits se révèlent avérés, l'AMMC est habilitée à prononcer des sanctions à l'encontre d'intervenants suite à la constatation d'infractions ou manquements aux règles régissant leurs activités ou le fonctionnement du marché. ...

L'Article 151 de la constitution du 1er Juillet 2011 du Maroc, institue un Conseil économique, social et environnemental. Une institution consultative qui donne son avis sur les orientations générales de l'économie nationale et du développement durable.

Tous ces exemples établissent bien que le Royaume du Maroc bien qu'engagé dans la mondialisation et l'économie de marché garde bien un ensemble d'instruments législatifs, organisationnels et opérationnels qui lui permette d'assurer un pouvoir réglementaire sur son économie en fonction de ces intérêts propres.

6. Synthèse d'évaluation

[Tapez ici]

Critères-Indicateurs	Situation du Maroc 	Evaluation de la souveraineté économique
Balance commerciale		
Taux de couverture	57,4% et en aggravation depuis 2015	-
Déficit de la BC en % du PIB	18,3% du PIB en 2019. En aggravation depuis 2015	-
Endettement extérieur		
Structures par créanciers	75% détenus par des créanciers Bilatéraux et Multilatéraux	-
Structure par devises	Proximité du panier de cotation du MAD	+
Structure par taux d'intérêt	2,6% sur 8 ans	+
Structure de la dette par maturités	Dettes long terme : 20,6 ans en 2019 et 96% du stock de la dette supérieur à 10 ans	+
Service de la dette extérieure publique	5,4% des recettes courantes de la balance des paiements	-
Positionnement sectoriel du Maroc dans les CVM		
Climat des affaires	De la 128e place en 2009 à la 53e place 2020 du classement "Doing Business (2009-2020)" de World Bank Group	+
Filière Automobile	Fort taux d'intégration : 83,4% du total de la production de la rive Sud de la méditerranée	+
Filière Aéronautique	Avancées notables en Amont, en Production et en Aval	+
Secteur pharmaceutique	78% des médicaments fabriqués localement	+
Secteur agro-alimentaire	35% du PIB industriel. Produits exportés à faible valeur ajoutée	-
Le contrôle sur les ressources naturelles		
	Toutes les Ressources sont sous contrôle du Royaume. Ressources en eaux menacées par le CC : plan de lutte à travers le PCC	+
Le pouvoir réglementaire sur l'économie		
	L'Etat garde la main. Plusieurs Autorités de régulation : ANP-ANP-ACAPS-ANRE-AMMC-Etc	+
Importations : Principaux produits		
Produits alimentaires	19,3% d'importation de blé dont + de 40% de la France	-
Produits énergétiques	70% d'importation de produits pétroliers et gaz : - Gas-oils et fuel-oils en 2019 : 20% de l'Espagne - 17% de l'Arabie Saoudite - 16% des USA - Gaz de pétrole : 34,6% des USA et 30,3% de l'Algérie	-
Exportations : Principaux produits		

[Tapez ici]

Fils, câbles et autres conducteurs isolés pour l'électricité	11,8% de l'ensemble des exportations en 2019	+
Voiture de tourisme	11,6% de l'ensemble des exportations en 2019	+
Engrais naturels et chimiques	9,9% de l'ensemble des exportations en 2019	+

Il est établi que les pays qui ont un climat des affaires favorable et des droits de douane moins élevés participent plus largement aux CVM (OMC, 2014). Dans ce sens, l'ONU (2016) a indiqué que le Maroc figure parmi les pays qui ont connu une intégration croissante dans les CVM. Le Maroc figure parmi les pays qui ont réussi à intégrer les CVM non pas uniquement en exploitant sa richesse naturelle (cas de plusieurs pays africains qui le font principalement à travers l'exportation du gaz et du pétrole) mais principalement à travers les exportations de produits manufacturés et l'amélioration du climat des affaires. En effet, au classement « Doing Business (2009-2020) » de World Bank Group, le Maroc est passé du 128^e rang en 2009 à la 53^e place en 2020. Cette forte intégration qui constitue un atout de taille pour le Maroc, se révèle être source de vulnérabilité et de dépendance en cas de survenance facteurs exogènes déstabilisateurs tels que le COVID-19.

En effet, le Maroc important acteur de ces CVM a souffert dans certaines industries de la rupture dans les flux commerciaux.

Une dépendance alimentaire est observée même si la faim est inexistante (taux de dépendance des importations de céréales de 8 % en 2020).

La dépendance aux produits pétroliers reste une préoccupation même si la bonne trajectoire de la transition énergétique est un point positif pour le Royaume.

La gouvernance des ressources naturelles au Maroc demeure largement perfectible. En effet l'engagement fort du Maroc en la matière, qui se traduit, notamment, par de multiples réformes lancées, visant à assurer la pérennité, à garantir une qualité optimale des ressources et à asseoir la compétitivité du secteur sur des bases solides, rencontre des difficultés qui sont en train d'être surmontées.

Enfin des instrument législatifs, juridiques, organisationnels et opérationnels sont développés par le Maroc pour lui permettent de réguler et régler son économie.

La revue des accords en cours, de nature à protéger les intérêts du Maroc, ne doit pas occulter l'accélération des réformes visant le renforcement de la compétitivité, la montée en gamme, la diversification sectorielle et la propension à exporter des entreprises marocaines. Sans ces ingrédients, la revue des accords risquerait de créer des secteurs rentiers vivant de la protection sans contrepartie en termes d'innovation, de productivité ou d'effort à l'exportation.

Le COVID -19 a montré que malgré des failles l'économie du Maroc est dotée d'une capacité de résilience dans la majorité des secteurs stratégiques comme la santé et l'alimentation. Cette force qui est le résultat de politique volontariste, de lois et d'instruments règlementaires agiles. L'on est cependant tenté de se demander si cela est suffisant pour assurer l'autonomie ou la souveraineté économique totale.

[Tapez ici]

IV. Recommandations stratégiques :

Construire une souveraineté économique au Maroc suppose, avant tout, de parer aux handicaps qui pénalisent son économie, cerner les nouvelles problématiques conflictuelles relatives à la montée en puissance du monde immatériel et préparer le pays aux chocs à venir notamment aux risques liés au dérèglement climatique, l'accès aux matières premières et les répercussions des crises sanitaires futures. Pour y arriver, nous nous permettons de préconiser des recommandations par secteur qui, à notre avis, devront insuffler à l'économie marocaine une impulsion importante afin d'améliorer sa résilience, condition sine qua non pour assoir une souveraineté économique.

1. Secteur de l'agriculture

1.1. L'état des lieux :

Au Maroc, l'agriculture a toujours été un secteur stratégique pour l'économie nationale. La place de priorité qu'elle occupe dans tous les plans de développement économique et social depuis l'indépendance en témoigne. Elle contribue actuellement à hauteur de 19% au PIB national, dont 15% attribué aux productions végétale et animale et 4% à l'agro-industrie, génère quatre millions d'emplois surtout dans le monde rural, et exerce aussi un effet d'entraînement sur les autres secteurs de production ou de service.

C'est un secteur qui contribue également avec 35% en valeur aux exportations marocaines globales, bien qu'il ne bénéficie que de 10% des investissements globaux.

Cependant, l'agriculture au Maroc est encore loin d'atteindre son plein potentiel et souffre de certaines vulnérabilités, notamment :

- **Déficit en produits de base** : le Maroc réalise un taux d'autosuffisance de 65% pour les céréales, 47% pour le sucre, 100% pour les fruits et légumes, les viandes rouges et blanches et les œufs, et de 99% pour le lait et dérivés
- **Faible productivité du secteur** : dû principalement à un usage limité des nouvelles technologies, du manque de crédits et d'assistance technique suffisante, et d'un enclavement de la plupart de ses zones de production.
- **La liaison intime du rendement et la productivité aux conditions climatiques** : du fait que plus de 80% des terres agricoles soient localisées dans les zones arides et semi-arides.
- **Un système d'exploitation traditionnel et vivrier** : avec une prédominance des céréales, au détriment d'autres cultures pouvant mieux équilibrer les assolements.
- **Une réduction de la superficie agricole utile (SAU) "par habitant**, un émiettement de la propriété foncière, une dégradation de la qualité des sols cultivés (érosion, salinisation, diminution de la matière organique et fertilité chimique), une perte des eaux pluviales, etc.
- Le Maroc est particulièrement vulnérable à la sécheresse. L'Indice Socioéconomique de Vulnérabilité à la Sécheresse (ISVS) se base sur trois critères, contribution au PIB, taux

¹¹ (Badraoui, 2006)

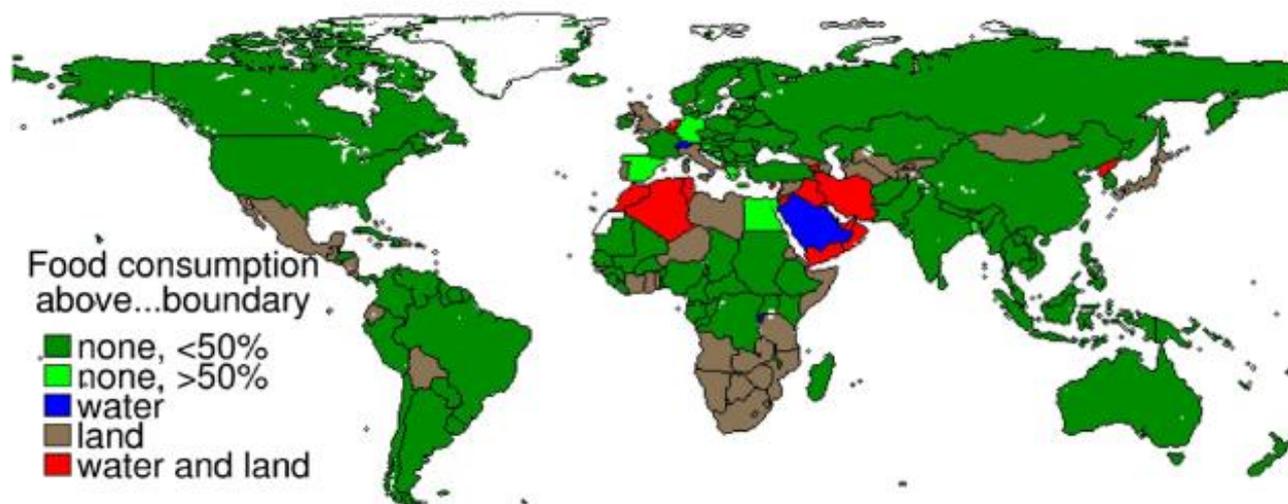
[Tapez ici]

d'emploi et diversification des cultures. Cet indice pour le Maroc a été de 80,13¹² comparé à 25 pour l'Algérie et 80 pour la Tunisie.

En termes de souveraineté alimentaire :

Une étude réalisée¹³ a démontré que plus que 16% de la population mondiale utilise les opportunités du commerce international pour couvrir leur demande de produits agricoles.

Et que 66 pays ne sont pas en mesure d'être autosuffisants (figure 1(b)) en raison de contraintes liées à l'eau et aux terres.



b

Figure 6 Couverture de la demande agricole par pays

Le Maroc tombe dans la catégorie des pays non capables de produire les produits agricoles qu'ils consomment actuellement, en tenant compte des productivités actuelle de l'eau et des terres ainsi que de l'eau disponible (c'est-à-dire non utilisée) et des terres productives. A l'opposé des pays colorés en vert foncé et en vert clair qui disposent de suffisamment de terres et d'eau pour produire ce qu'ils consomment actuellement.

1.5. Stratégies nationales

Le contexte mondial marqué par l'insécurité alimentaire, le changement climatique, la hausse des prix des produits agricoles, la responsabilisation des producteurs, la lutte contre la pauvreté a imposé au Maroc de revoir sa stratégie agricole dans un sens de mise à niveau, de restructuration et de redéfinition des missions. C'est dans cette perspective que le Maroc a lancé des plans stratégiques pour rendre l'agriculture le principal moteur de croissance de l'économie nationale dans les prochaines décennies.

¹² IMED DRINE. 2011. Climate Change Compounding Risks in North Africa. UNU-WIDER, Helsinki, Working Paper No. 2011/32

¹³ Mariana Fader *et al* 2013 *Environ. Res. Lett.* **8** 014046

[Tapez ici]

Plan Maroc Vert :

Cette stratégie agricole a pour objectif d'accélérer la croissance, de réduire la pauvreté, d'assurer la durabilité à long terme du secteur et de consolider son intégration aux marchés national et international et ce à travers la mise en valeur de l'ensemble du potentiel agricole territorial et la transformation du secteur de l'agriculture, d'un système traditionnel et vivrier en un système plus moderne. Le PMV est lancé en 2008 et concerne 1,5 millions d'agriculteurs aussi bien dans la grande que la petite agriculture. En plus de projets transverses, il est structuré en deux piliers : l'un pour l'agriculture intensive (pilier I) et l'autre pour l'agriculture vivrière (pilier II).

Le rythme de progression des activités agricoles s'est Accélééré durant les 10 années du programme, le taux de croissance du secteur agricole s'est amélioré entre 2009 et 2018, atteignant + 6,3 %¹⁴, en moyenne par an, au lieu de + 2,4 % entre 1998 et 2007. Une performance qui reste, toutefois, modérée, en comparaison avec l'objectif fixé par le PMV.

Principales conclusions

- L'agriculture marocaine est très vulnérable aux aléas climatiques
- La croissance du PIB est étroitement liée à la croissance agricole : les variations de précipitations sont responsables à 75 %¹⁵ de la variabilité du PIB agricole et du PIB global.
- Le PMV a une portée temporelle courte par rapport à celle prise comme base d'analyse du changement climatique, et aussi ses actions ne sont pas fondées sur la connaissance des perspectives d'évolution climatique dans les zones à développer.
- L'adoption d'actions structurelles et conjoncturelles concrètes de réajustement de stratégies s'impose afin de mieux appréhender les nouvelles réalités auxquelles le Maroc sera confronté, et notamment au regard des nouvelles données climatiques qui se dessineront sans doute plus clairement dans le futur.

1.6. Benchmark

L'agriculture est certes un secteur clé de l'économie marocaine, mais dans un contexte de souveraineté économique, on ne peut parler de développement économique appuyé sur l'agriculture que si le pays réalise d'abord l'auto-suffisance alimentaire et réduit sa dépendance à l'import quand il s'agit d'alimenter sa population.

L'objectif de cet exercice de benchmark est de s'inspirer d'exemple de pays qui ont pu atteindre l'autosuffisance alimentaire et développer leurs économies grâce l'agriculture.

Les exemples analysés comprennent mais ne se limitent pas à :

- La politique agricole commune de l'union européen :

Lancée en 1962, la politique agricole commune (PAC) de l'UE est un partenariat entre le secteur agricole et la société, et entre l'Europe et ses agriculteurs. Parmi ses objectifs, soutenir les agriculteurs et améliorer la productivité agricole, contribuer à la lutte contre le changement

¹⁴ HCP 2019

¹⁵ (BM,2010a).

[Tapez ici]

climatique et gérer les ressources naturelles de manière durable et préserver l'économie rurale en promouvant l'emploi dans l'agriculture.

La PAC est une politique commune à tous les pays de l'UE. Elle est gérée et financée au niveau européen grâce aux ressources du budget de l'UE.

- Le modèle de développement de l'agriculture des Pays-Bas :

Nommé la Silicon Valley de l'agriculture, les Pays-Bas est devenu l'un des plus grands exportateurs de produits agricoles du monde et un pionnier de l'agriculture durable, le pays a mis au point des méthodes innovantes permettant de produire davantage avec moins de ressources.

Plus de la moitié de la surface totale des terres (4,15 millions d'hectares) des Pays-Bas est utilisée comme terres agricoles et grâce à l'innovation technologique et au R&D, les Pays-Bas sont le deuxième exportateur mondial de produits agricoles après les USA. Le secteur agricole néerlandais exporte quelque 75 milliards d'euros de produits agricoles chaque année. Ceci représente 17,5% du total des exportations néerlandaises.

1.7. Recommandations

La politique agricole du Maroc traduite sous la forme du Plan Maroc Vert à pu remettre l'agriculture marocaine sur les rails les dix dernières années, cependant, des mesures d'adaptation et d'innovation se voient être nécessaire afin d'atteindre le plein potentiel de l'agriculture Marocaine et réaliser la souveraineté alimentaire.

L'ensemble de recommandations suivantes :

- **Faciliter l'accès des producteurs aux financement :**

L'accès des producteurs au crédit est indispensable au développement de l'agriculture Marocaine. Les pouvoirs publics peuvent jouer un rôle déterminant dans la création d'un marché du crédit, davantage d'efforts doivent être consentis pour développer les sources privées de crédit, notamment en faveur des petits exploitants.

Les pouvoirs publics peuvent supporter et encourager la création d'organismes de financement privés dédié à l'agriculture, avec moins d'obstacles et plus de flexibilité en faveur de petits agriculteurs. Ces organismes peuvent être répartis à l'échelle national avec une concentration dans les régions vulnérables.

- **La digitalisation de l'agriculture :**

Dans l'agriculture, la digitalisation pourrait changer la donne en stimulant la productivité, la rentabilité et la résilience au changement climatique. Une transformation agricole inclusive et numérique pourrait contribuer à améliorer de manière significative les moyens de subsistance des petits exploitants et agriculteurs marocains.

Pour mettre en place une politique de digitalisation et d'innovation de l'agriculture Marocaine, plusieurs mesures sont à mettre en place pour digitaliser l'agriculture marocaine et lui faire bénéficier de nouvelles technologies utilisées dans les pays les plus développés :

[Tapez ici]

Développer le capital humain à tous les niveaux de l'écosystème de digitalisation de l'agriculture :

Le développement des capacités humaines sera essentiel pour que l'ensemble de l'écosystème, des agriculteurs aux fonctionnaires, soit prêt pour la digitalisation de l'agriculture. La croissance nécessaire du capital humain passe par une sensibilisation accrue à la digitalisation, une amélioration de l'utilisation des technologies numériques et une augmentation de l'alphabétisation et le renforcement des compétences numériques parmi les petits exploitants agricoles et les autres acteurs de la chaîne de valeur agricole. Des efforts doivent également être faits pour accroître la capacité des fonctionnaires - en particulier dans les ministères de l'agriculture, des forêts, de la pêche et des TIC - à comprendre utilisation et le déploiement des solutions de digitalisation de l'agriculture.

Créer une alliance des parties prenantes de la digitalisation agricole afin de promouvoir des investissements plus importants, le partage des connaissances et la création de partenariats.

Cette nouvelle alliance aura comme mission le partage des connaissances, la collaboration et la croissance dans le secteur, elle devrait être construite comme un partenariat entre le gouvernement, les bailleurs de fonds, les organismes internationaux spécialisé du domaine, les organisations d'agriculteurs et le secteur privé dédié à la promotion d'une digitalisation inclusive et durable à travers le Maroc.

Investir dans l'infrastructure de gestion de données et des systèmes numériques :

Pour réussir, les solutions de digitalisation doivent avoir accès à un large éventail de données afin de fournir des services de haute qualité aux agriculteurs.

Ces données doivent être précises, fiables et, dans de nombreux cas, disponibles en temps réel. Nous recommandons que les gouvernements et les bailleurs de fonds - potentiellement en partenariat avec des acteurs privés - dirigent le développement d'importantes infrastructures de données agricoles, notamment des données agronomiques numériques (par exemple, des cartes des terres, des eaux et des cultures).

Il ne suffit pas de réaliser ces investissements en vase clos. La coordination entre les gouvernements, les bailleurs de fonds, les investisseurs, les agriculteurs et les autres parties intéressées réduira probablement la duplication des efforts et aboutira à une infrastructure efficace et de meilleure qualité sur laquelle les entreprises et les agriculteurs pourront compter dans toutes les régions du Maroc.

▪ Le financement participative (Crowdfunding) au service de l'agriculture :

Le capital est le sang de l'agriculture, surtout de l'agriculture moderne. Il est absolument impossible de passer d'une agriculture traditionnelle à une agriculture moderne sans un capital suffisant.

De nombreux agriculteurs marocains possèdent des terres qu'ils ne peuvent actuellement pas exploiter en raison du manque d'investissements. Les institutions financières sont réticentes à investir dans le secteur agricole, car elles jugent les risques trop élevés.

En revanche, de nombreux particuliers, notamment les employés d'institutions privées et publiques, ont accès à des fonds qu'ils pourraient potentiellement investir dans l'agriculture. Ces fonds sont actuellement accessibles à de jeunes entrepreneurs qui utilisent des plateformes

[Tapez ici]

numériques pour soutenir les agriculteurs dans leurs activités saisonnières Les bénéfices générés sont ensuite partagés entre les agriculteurs, les jeunes entrepreneurs et les investisseurs.

Le Maroc vient d'adopter en février 2021 le projet de loi relatif au crowdfunding, ce projet peut être d'un grand intérêt pour l'agriculture s'il bénéficie d'un appui supplémentaire du gouvernement et d'un focus particulier sur les projets orientés vers l'agriculture.

Le soutien du gouvernement peut être financiers sous forme de dons ou procédural en assouplissant les procédures de gestion de ces plateformes de financement participative.

- **Système organisationnel des agriculteurs traditionnels :**

L'une des principales caractéristiques de l'agriculture est que la production agricole est réalisée, dans la plupart des cas, par des exploitations familiales individuelles. C'est très différent des autres industries. Par exemple, l'industrie ne peut pas être modernisée sur la base d'entreprises familiales individuelles, mais l'agriculture le peut.

Un problème résultant de cette caractéristique est de savoir comment s'occuper des intérêts, économiques et sociaux, des agriculteurs individuels. Parce que d'un point de vue économique, les agriculteurs individuels sont en situation de concurrence parfaite sur le marché, cela signifie que n'importe lequel des agriculteurs individuels n'a pas la capacité d'influencer le marché.

L'organisation des agriculteurs est le meilleur moyen de veiller aux intérêts des agriculteurs individuels.

Le gouvernement doit supporter et promouvoir la création de tels organisations notamment des syndicats par métier ou type d'activité, des organisations techniques agricoles.

La représentation des intérêts par tous les moyens de mesures et l'exercice d'une influence sur la politique des pouvoirs publics aux niveaux national, régional et local, qui concernent l'agriculture et le développement rural au profit des exploitations agricoles sont au cœur du travail des organisations d'agriculteurs.

Le gouvernement n'intervient pas dans les affaires des organisations d'agriculteurs. Mais il existe toutes sortes de communications, de contacts réguliers et d'étroites coopérations entre le gouvernement et les organisations d'agriculteurs, et entre le Parlement et les organisations d'agriculteurs.

- **Système d'éducation, de recherche et de vulgarisation :**

Au Maroc, la plupart des exploitants (81%) sont analphabètes et n'ont jamais bénéficié d'une éducation régulière ni particulière en agriculture.

Outre l'enseignement supérieur agricole régulier assuré par le ministère de l'Éducation, d'autres formes d'éducation peuvent être adopter pour fournir des connaissances agricoles aux agriculteurs et à ceux qui sont impliqués dans les affaires liées à l'agriculture.

L'une des mesures peut être la création d'entités de vulgarisation de l'agriculture rattaché au ministère de l'agriculture et composées d'enseignants, de conseillers, d'agriculteurs, d'industriels et de chercheurs qui se rencontrent pour échanger des informations, donner des cours de vulgarisation, et animer des séminaires sur les sujets d'actualité de l'agriculture.

[Tapez ici]

Ces entités peuvent être créées par régions et proposer des services éducatifs et un accompagnement gratuit aux agriculteurs Marocain.

2. Secteur de l'Industrie

2.1. L'état des lieux

L'industrie Marocaine contribue à 25,3 % du PIB et emploie 22 % de la main-d'œuvre.

Les principaux secteurs sont le textile, la maroquinerie, l'agroalimentaire, le raffinage du pétrole et l'assemblage électronique. Cependant, de nouveaux secteurs sont en plein essor : la chimie, les pièces automobiles, l'électronique et l'industrie aérospatiale.

L'industrie automobile, en particulier, s'est développée au cours de la dernière décennie, avec une croissance annuelle à deux chiffres en termes de création d'emplois et d'exportations (devenant le principal secteur exportateur du pays et le principal pôle automobile d'Afrique). En outre, ce secteur est le premier bénéficiaire des investissements directs étrangers.

Les options industrielles adoptées par le Maroc au cours des deux dernières décennies ont malgré la dynamique enclenchée, l'amélioration de l'attractivité du pays aux investissements étrangers et l'émergence des métiers mondiaux du Maroc, le secteur industriel souffre encore de certaines vulnérabilités, notamment :

Une offre de formation des systèmes d'enseignement et d'éducation peu adaptée à la demande du marché : De fortes déperditions au niveau des apprentissages et des programmes surannés donnent des lauréats généralistes, avec une culture industrielle et entrepreneuriale peu développée, et des compétences pratiques très réduites. Ses dysfonctionnements ne sont que partiellement corrigés par la formation professionnelle.

Une capacité de recherche-développement limitée, qui produit peu d'innovations industrielles et commerciales.

La forte concentration des activités dans la métropole économique, Casablanca : Avec un peu plus de 10 % de la population du pays, la Région du Grand Casablanca regroupe 44 % d'emplois¹⁶.

1.1. Politique nationale

En termes de politique économique, l'industrialisation a été toujours considérée comme le meilleur moyen d'insertion dans l'économie mondiale, d'amélioration de la compétitivité des économies nationales et de création de richesses et de croissance. Pour s'intégrer dans les chaînes de valeur mondiale et mieux positionner les entreprises nationales sur le marché international. Ainsi et à partir de 2005, les pouvoirs publics au Maroc ont élaboré trois stratégies successives de développement du secteur industriel (Emergence, Plan National d'Emergence Industrielle et le PAI 2014-2020) .

Plan d'Accélération Industrielle 2014-2020 :

¹⁶ HCP

[Tapez ici]

Le PAI 2014-2020 s'inscrit dans la lignée du Plan Emergence lancé en 2015 et du Pacte National pour l'Emergence industrielle signé en 2009. Conçu en stratégie de développement intégré, ce plan ambitionne l'émergence d'une industrie performante et compétitive, appelée à générer des emplois et à accroître la part industrielle dans le PIB national. Pour mettre en œuvre ces objectifs, la nouvelle stratégie industrielle a défini des blocs de mesures primordiales ayant pour socles :

La mise en place d'écosystèmes industriels ayant vocation à réduire l'atomisation sectorielle en mettant en place des partenariats et alliances entre grands groupes et PME susceptibles d'impulser une nouvelle dynamique industrielle intégrée à même de renforcer la compétitivité, d'améliorer la performance et de générer des emplois.

Le Plan prévoit également des outils de soutien adaptés au tissu industriel aux fins de sa modernisation et de l'amélioration de sa productivité. Dans ce cadre, un accompagnement adapté aux besoins des entreprises a été mis en place et porte sur l'offre de financement de projets industriels, l'installation des infrastructures, notamment en mobilisant le foncier pour la mise en place de parcs et complexes industriels, ainsi que sur un dispositif de formation adaptée aux besoins en compétences de l'industrie.

Le Plan vise enfin à améliorer le positionnement du Maroc à l'international. A ce propos, des mesures ont été prises afin de promouvoir les investissements étrangers et améliorer la compétitivité de l'offre exportable du Royaume à l'échelle continentale et mondiale.

1.2. Principales conclusions

La part du secteur industriel dans le PIB n'a pas pu atteindre la place qui lui échoit dans l'économie marocaine et le niveau escompté par les différents plans de développement industriel lancés par le Maroc depuis l'indépendance.

Le capital marocain investi en industrie est très faible : dû en partie à la peur de prise de risque en industrie par les entrepreneurs marocains et en témoigne les écosystèmes dans l'automobile et dans l'aéronautique détenues majoritairement par le capital étranger.

Un niveau de R&D très faible avec seulement 0,8% du PIB comme dépenses en R&D, une faible implication du secteur privé et un niveau médiocre en termes de dépôt de brevets d'invention par les résidents

1.3. Benchmark

Cet exercice de Benchmark a pour objectif d'étudier et d'analyser d'une part les politiques industriel de pays performants, qui ont pu émerger grâce notamment à leur secteur industriel (Corée du Sud, Turquie, Indonésie, Mexique...), et d'autre part de mettre la lumière sur les tendances mondiales de souverainetés industriel (Etats Unis, Chine, Japon, Inde et l'Australie) afin de s'en inspirer et soumettre des recommandations adaptées au contexte marocain.

1.4. Recommandations

Le concept de souveraineté industrielle fait référence à un certain niveau d'indépendance industrielle, mais il n'est pas homogène et englobe diverses dimensions, en fonction du contexte, du contenu et de la portée.

[Tapez ici]

C'est une combinaison de trois concepts, la souveraineté industrielle, la souveraineté technologique et la souveraineté digitale avec la résilience de la chaîne de valeur à l'intersection des trois.

La souveraineté industrielle est le concept le plus général qui remet en question les interdépendances mondiales et s'interroge sur l'efficacité de la mondialisation en matière de création de valeur, de distribution des richesses et de diffusion des innovations. Elle suppose un certain niveau d'autonomie en général ou dans certaines industries, qu'il est extrêmement difficile et coûteux de restaurer ou de créer de toutes pièces, puis de maintenir. L'accès aux matières premières est un autre aspect important.

La souveraineté technologique fait référence à des technologies ou des industries particulières qui sont considérées comme particulièrement importantes pour créer un avantage concurrentiel d'une économie nationale sur la scène mondiale ou qui constituent la technologie de base clé pour le développement d'autres technologies connexes ou dépendantes (par exemple, l'intelligence artificielle, les batteries, l'informatique quantique, etc.

La souveraineté numérique est étroitement liée au traitement et à la sécurité des données dans les technologies de l'Internet, de la communication, de l'apprentissage automatique. Les données sont devenues une ressource extrêmement précieuse et l'accès à ces données revêt une importance stratégique pour presque toutes les industries.

La résilience de la chaîne d'approvisionnement se trouve au centre du débat sur la manière dont les relations entre les pays devraient être façonnées afin de garantir un approvisionnement ininterrompu en biens et services les plus critiques pour la santé nationale, l'énergie et la sécurité alimentaire. Elle ne nécessite pas de souveraineté industrielle, technologique ou numérique, mais plutôt des stratégies et des actions axées sur la diversification et l'atténuation des risques.

Pour que le Maroc puisse atteindre un certain niveau de souveraineté industrielle, un ensemble de mesures et de politiques d'adaptation doivent être mise en place sur le moyen et le long terme.

Les recommandations suivantes apportent de la lumière sur ce type de mesures :

- **Politique de promotion des industries de substitution aux importations :**

Adopter une politique de promotion des industries de substitution aux importations pourrait réduire l'exposition du Maroc aux menaces de relocalisation des industries étrangères, limiter sa dépendance à la chaîne d'approvisionnement internationale tant en biens finis qu'en biens intermédiaire et atténuer les sorties de devises par l'import.

Une telle approche ne va pas à l'encontre d'une politique de promotion des exportations à condition qu'elle soit ciblée et conditionnée par des critères de performance objectifs.

Par conséquent, une stratégie de substitution aux importations requiert un ciblage approprié et des branches à développer, en privilégiant les produits qui pèsent le plus dans les importations. L'accent devra être mis sur des industries répondant à des besoins essentiels nécessitant un niveau de savoir-faire à la portée du Maroc ou bien des produits finis, intérimaires ou d'équipement qui permettront au pays de monter en gamme et d'améliorer son niveau de complexité et de sophistication économique.

[Tapez ici]

Les entreprises bénéficiaires de ces politiques doivent y répondre en termes de performance, création d'emploi, respect des normes de qualité.

Quant aux secteurs et produits ciblés, il est souhaitable qu'ils soient demandés également sur le marché international afin d'offrir une taille de marché suffisamment grande pour réaliser une économie d'échelle et accroître la productivité.

En parallèle, des politiques commerciale et marketing doivent être conduites et qui consistent à réviser les accords commerciaux conclus par le Maroc afin de préserver d'une part, les intérêts de l'industrie nationale contre les pratiques abusives et des partenaires et de prévoir des clauses de sauvegarde des niches de substitution à l'importation identifiées et d'autre part promouvoir et encourager la consommation des produits "*Made in Morocco*" auprès du consommateur marocain.

En outre, des incitations doivent être mises en place pour encourager les grandes entreprises à collaborer davantage avec des fournisseurs locaux. L'exemple devra être donné par la commande publique avec la généralisation de la clause de la préférence nationale, notamment pour le cas des Etablissements et Entreprises Publics (EEP), tout en exigeant des entreprises sélectionnées dans les marchés publics un minimum d'intrants locaux à respecter. En contrepartie, les incitations offertes aux industries de substitution aux importations doivent être conditionnées par le respect d'exigences objectives de qualité et de normes, pour que le produit national soit compétitif et attractif pour le consommateur marocain et éviter de favoriser la création de nouveaux secteurs rentiers.

- **Une diversification sectorielle de l'offre Maroc :**

Cette diversification doit être ciblée et orientée vers les produits d'un niveau de complexité intermédiaire ou élevé, cette diversification ne peut être effective qu'avec des incitations financières et fiscales pour la R&D et l'innovation, ainsi qu'une coopération plus poussée entre l'entreprise et l'université en matière de R&D.

Pour réaliser une diversification plus poussée dans des industries à niveau technologique élevé, le Maroc n'a pas d'autres choix que de recourir aux IDE. Néanmoins, et afin de mitiger le risque de relocalisation qui a ressurgi durant cette crise, le Maroc sera amené à accélérer le renforcement de ses taux d'intégration industriels dans ces différents secteurs et la densification du tissu des fournisseurs locaux afin de devenir une plateforme industrielle difficilement substituable pour les grandes entreprises étrangères. Relever ce défi dans des secteurs de pointe requiert un investissement massif dans la qualité du capital humain, l'innovation et la modernisation du secteur productif.

- **Substitution de chaîne de valeur :**

Le Maroc devra chercher à exploiter la proximité et les chaînes de valeurs régionales. Cela passe, par exemple, par une spécialisation du Maroc dans des produits que l'UE importe d'Asie, en particulier la Chine, et pour lesquels elle souhaite trouver des marchés d'approvisionnement de substitution plus proches. La question de proximité sera un avantage concurrentiel pour le Maroc. Le développement des chaînes régionales africaines s'impose également dans le cadre de la poursuite de l'intégration économique au niveau du continent.

- **Parallel Supply Chain :**

[Tapez ici]

Les entreprises nationales doivent aussi étudier l'opportunité des modèles de « Parallel Supply Chain » qui consistent à augmenter la résilience des chaînes d'approvisionnement en diversifiant les fournisseurs étrangers au lieu de dépendre d'un seul. Cette diversification du risque permet à l'entreprise de mitiger le critère d'efficacité, qui privilégie la rentabilité à court terme au détriment de la résilience à moyen et long terme, par la redondance des fournisseurs qui favorise le schéma inverse. Il convient de souligner toutefois, que ce modèle peut s'avérer bénéfique pour la résilience des chaînes d'approvisionnement en cas de chocs futurs localisés géographiquement, mais risque de l'être beaucoup moins en cas de crise mondiale.

- **De la consommation à la production technologique :**

Le renforcement de la souveraineté passe également par une réduction de la dépendance technologique du Maroc. A long terme, le pays doit passer d'un consommateur net à un producteur net de connaissance dans les domaines scientifiques et technologiques de l'avenir.

Pour réduire la dépendance technologique du Maroc, une réforme urgente et audacieuse du système de l'éducation nationale et de l'enseignement supérieur s'impose, d'autant plus que la R&D doit être au centre de la politique industrielle du pays, avec de multiples incitations et une intégration très poussée entre centres de recherche et secteur privé.

- **La création des sociétés de développement régional**

Le déséquilibre structurel entre les différentes régions du pays, accuse une tendance lourde à l'aggravation. Le découpage régional actuel (12 régions) se traduit par des régions prospères et génératrices de valeurs ajoutées et des régions qui nivèlent par le bas la croissance économique nationale. La création des sociétés de développement régional aura pour objectif la promotion de l'émergence économique et sociale au niveau des provinces et communes, le recensement des potentialités des régions et la promotion des territoires défavorisés. Cette mesure aidera aussi à créer un climat de confiance qui conditionne le succès ou l'échec de toute action de politique économique.

Dans le même sillage, un effort doit être consacré aux infrastructures, principaux leviers du développement et de la croissance économique. Il va sans dire que le Maroc a entrepris une stratégie ayant pour finalité la mise sur pied d'une infrastructure de base aux normes mondiales, à même de faciliter le flux des échanges locaux, régionaux et internationaux, des projets tels que : la construction d'autoroutes, le doublement de la voie ferrée et le réaménagement des aéroports. Cependant, le suivi et la concrétisation de ces chantiers accusent des retards préjudiciables au développement économique.

3. Secteur des énergies

1.5. Etat des lieux

Le secteur énergétique marocain est à forte teneur de carbone. Le mix énergétique du Maroc est composé en grande partie de combustibles fossiles, qui représentent près de 90 % de l'approvisionnement total en énergie primaire et 80 % de l'approvisionnement en électricité. Le pétrole représentait 62% de la consommation totale d'énergie primaire en 2017, suivi du charbon (22%) et du gaz naturel (5%). Presque tous les combustibles fossiles sont importés, et cette forte

[Tapez ici]

dépendance aux importations d'énergie a des implications évidentes pour la sécurité énergétique du Maroc.

La consommation finale totale (CFT) du Maroc a atteint 16,1 Mtep en 2017, cette consommation est largement dominée par trois secteurs - le transport (36%), résidentiel (25 %) et l'industrie (24 %). Ce sont tous des secteurs à fort taux de croissance.

1.6. Stratégie nationale

Le Royaume du Maroc a adopté depuis 2009 une stratégie énergétique qui a fixé pour objectif, la montée en puissance des énergies renouvelables, le renforcement de l'efficacité énergétique et l'intégration régionale.

La période 2009-2013 a connu le lancement du Plan National d'Actions Prioritaires (PNAP), en vue de rétablir l'équilibre entre l'offre et la demande électriques en agissant, d'une part, sur le renforcement des capacités de production avec la réalisation d'une puissance additionnelle de 1400 MW et, d'autre part, sur la rationalisation de l'utilisation de l'énergie.

Pour le moyen terme, l'objectif fixé à l'horizon 2020 était de porter la part des énergies renouvelables à 42% de la puissance électrique installée. Pour atteindre cet objectif, des programmes intégrés visant l'installation de 6000 MW de sources renouvelables ont été lancés : 2000 MW pour l'énergie éolienne, 2000 pour l'énergie solaire et 2000 MW pour l'énergie hydroélectrique.

L'évaluation de la mise en œuvre de la première phase de la stratégie a abouti à des résultats très encourageants. Ainsi le Maroc s'est fixé en décembre 2015 un nouvel objectif pour accélérer sa transition énergétique en portant la part des énergies renouvelables de 42 % de puissance installée prévue en 2020, à 52% à l'horizon 2030¹⁷.

Les projets en énergies renouvelables sont rendus possibles grâce à la mise en œuvre d'une batterie de dispositions législatives, réglementaires et institutionnelles :

- La Loi n°13-09 relative aux énergies renouvelables, a permis l'ouverture au secteur privé du marché de la production et de la commercialisation d'électricité produite à partir de sources renouvelables.
- La loi n°37-16 modifiant et complétant la loi 57-09 portant création de MASEN, vise en particulier à élargir les tâches de l'Agence à la réalisation de centrales de production d'électricité de toutes les sources d'énergie renouvelables actuelles et futures, à l'exception des STEP, des projets visant la stabilité du réseau électrique et les projets développés dans le cadre de la loi 13-09 ;
- La loi n°48-15 relative à la régulation du secteur de l'électricité et à la création de l'Autorité Nationale de Régulation de l'Electricité.

Pour dynamiser le tissu économique, une unité industrielle de production des pâles pour les turbines éoliennes a été implantée par la Société Siemens Wind Power avec un investissement d'environ 1 milliard de dirhams permettant la création de plus de 700 emplois.

¹⁷ Le ministère de l'Énergie, des Mines et de l'Environnement

[Tapez ici]

1.7. Principales conclusions :

Le Maroc ne produisant ni charbon ni pétrole et seulement une petite quantité de gaz, il est très fortement dépendant des importations d'énergie.

L'économie marocaine est fortement dépendante d'une facture énergétique qui pèse lourdement sur la balance des paiements du pays.

1.8. Benchmark :

Pour le benchmark de cette section, nous nous sommes basés sur le rapport de « American Council for an Energy-Efficient Economy » de 2018 nommé « The International Energy Efficiency Scorecard »

Cette étude examine les politiques d'efficacité et les performances de 25 des principaux pays consommateurs d'énergie au monde. Ensemble, ces nations représentent 78 % de toute l'énergie consommée sur la planète. Elles sont évaluées et notées sur la base des efforts d'efficacité de chaque pays à l'aide de 36 mesures de politique et de performance réparties dans quatre catégories : bâtiments, industrie, transports et progrès nationaux globaux en matière d'efficacité énergétique.

L'Italie et l'Allemagne sont à la première place, obtenant le meilleur score global de 75,5 sur 100 points possibles. La France, le Royaume-Uni et le Japon complètent le top 5.

La France a pris la première place dans la catégorie des transports, le Japon dans celle de l'industrie, et les sections bâtiments et efforts nationaux ont été menées par l'Espagne et l'Allemagne.

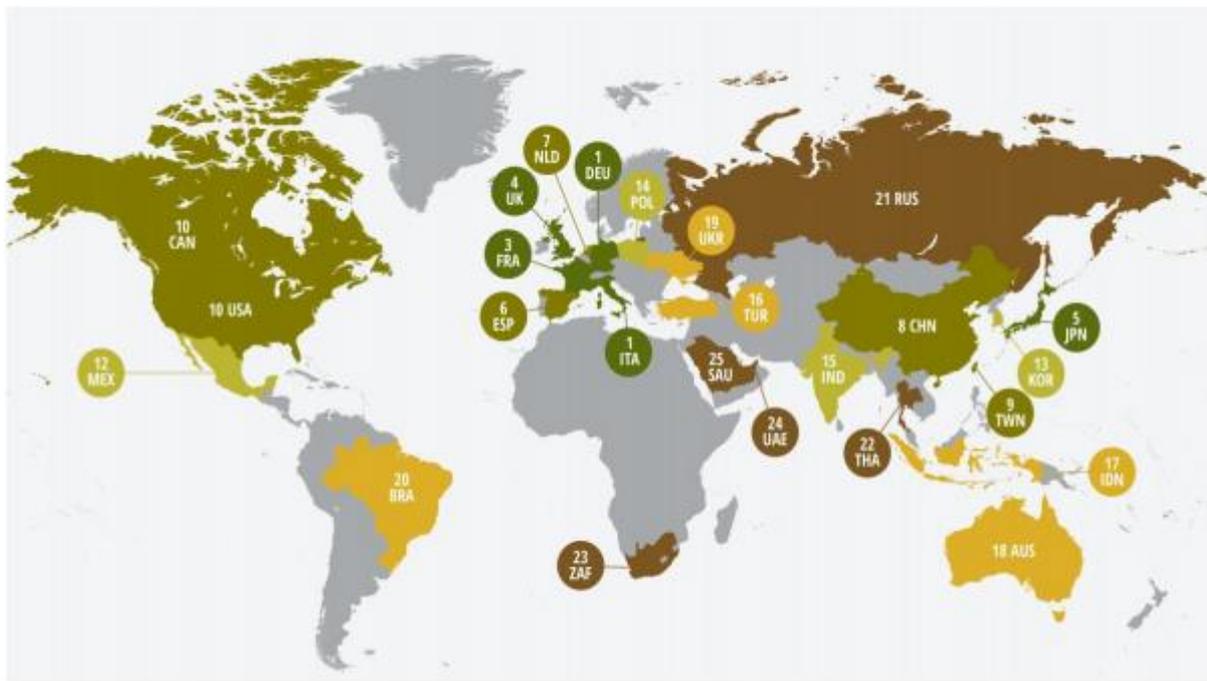


Figure 7 Classement pays par score d'efficacité énergétique

[Tapez ici]

1.9. Recommandations :

▪ Développer les branches de niches d'Énergie renouvelable : Biomasse

La biomasse :

La biomasse consiste à utiliser toutes les matières d'origine animale ou végétale qui peuvent être transformées en énergie.

Les progrès scientifiques vont ouvrir de nouvelles perspectives à ce secteur avec les biocarburants, le chauffage au bois, les centrales thermiques alimentées par la combustion du bois et des déchets.

Bien que le pays soit doté de riches ressources en biomasse, l'énergie de la biomasse rurale reste la forme d'énergie renouvelable la moins développée au Maroc.

Les principaux obstacles empêchant la pleine utilisation des ressources de biomasse rurale sont nombreux, ils vont du financement aux facteurs opérationnels, en passant par la réglementation environnementale. Alors que les ménages les plus pauvres pourraient tirer le meilleur parti des digesteurs de biogaz, mais la technologie reste trop coûteuse sans l'aide d'un financement public.

Les systèmes à plus grande échelle, quant à eux, sont fragilisés par les équipements importés coûteux et des accords insuffisants avec les agriculteurs locaux, dont la biomasse est nécessaire pour alimenter les usines.

Malgré l'ampleur des obstacles, le Maroc dispose d'une grande opportunité pour développer son énergie de biomasse rurale.

L'ensemble de recommandations suivante couvrent les instruments politiques, les dispositions institutionnelles et les investissements financiers qui sont essentiels à la poursuite du développement de la biomasse énergétique rurale au Maroc

Instruments Politiques :

Les technologies qui fournissent une énergie commerciale à partir de la biomasse ne seront couronnées de succès que si elles sont développées en fonction des échelles industrielles, des chaînes d'approvisionnement et des besoins en recherche et développement appropriés.

Des subventions ciblant les ménages pauvres pour les digesteurs de biogaz et les agriculteurs qui pourraient utiliser des terres marginales pour cultiver des plantes énergétiques pourraient remédier à la pauvreté persistante dans les zones rurales tout en supportant la diffusion des technologies et la démonstration.

La mise en place de politiques d'incitation fiscale pourraient renforcer la viabilité financière des grands systèmes notamment dans le secteur industriel privé et promouvoir l'industrialisation du développement énergétique de la biomasse en milieu rural.

Le cadre institutionnel :

L'application de cette stratégie suggère également de nouvelles dispositions organisationnelles pour garantir que ces politiques reçoivent une mise en œuvre et une coordination adéquate entre les ministères de tutelle ainsi qu'aux différents niveaux du gouvernement. Ce qui doit être renforcé au niveau infranational c'est la capacité technique. Par exemple, les normes de conception, les programmes de formation et l'assistance technique pour les systèmes de biogaz domestiques notamment les technologies d'applications de la biomasse à grande échelle doivent être développées au niveau national et transférées aux niveaux provincial et local.

[Tapez ici]

Le financement :

Les gouvernements et les projets sont les deux principales sources de financement pour développer l'énergie de biomasse en zones rurales.

Si l'investissement gouvernemental est particulièrement nécessaire pour les projets directement liés aux agriculteurs, le financement privé est essentiel pour garantir cycles de financement autonomes et la maturation des industries de la biomasse.

Le gouvernement devrait toujours subventionner d'autres types de projets, mais ils doivent être largement cofinancés par les agriculteurs et les institutions financières nationales et internationales.

L'investissement du gouvernement devrait prendre les formes suivantes :

Subventions pour la construction de digesteurs de biogaz domestiques, du déploiement de granulés de paille et la construction d'une base de cultures énergétiques ;

Subventions et de bonifications d'intérêts pour les installations de biogaz de taille moyenne à grande, les installations centrales de gazéification de la paille et les usines de biogaz de paille.

Le développement de l'énergie de la biomasse rurale sera coûteux et ne pourra et ne devra pas être assumé par une seule entité. Un large partenariat est nécessaire tel que le partenariat du Maroc avec l'Allemagne à travers l'agence internationale de développement (GIZ).

Les institutions financières internationales peuvent jouer également un rôle de catalyseur en aidant à réunir les fonds nécessaires au financement de ce type de projets de taille importante.

▪ **Le pari du Gaz Naturel :**

L'industrie gazière marocaine pourrait amorcer prochainement une nouvelle phase dans son développement et libérer son potentiel gazier en rajoutant 70¹⁸ millions de pieds cubes par jour de gaz naturel à son mix énergétique durant les cinq prochaines années, pour réduire sa dépendance au charbon et aux importations. Cette croissance productive devrait se matérialiser avec le lancement de la première phase de Tendrara, qui prévoit de fournir des volumes de gaz d'ici-là mi-2022 avec un prix de développement inférieur à 5 dollars/mpc. Le gisement Offshore d'Anchois, découvert en 2009, devrait commencer à produire en 2024 et sera le plus grand développement gazier entrepris au Maroc.

Pour ce marché encore embryonnaire dans le pays, il est impératif de développer les infrastructures adéquates et pouvoir contrôler les différentes activités qui forment la chaîne gazière : l'importation, la regazéification, le stockage, le transport et la commercialisation, il est nécessaire de mettre en place un cadre législatif et réglementaire qui permet un développement harmonieux de ce secteur.

Les réserves de gaz naturel nouvellement découvertes offrent des gains dans quatre domaines : (i) tirer parti de la hausse la demande mondiale de gaz naturel ; (ii) l'amélioration de la composition du carburant domestique pour répondre plus efficacement aux besoins intérieurs (iii) l'exploitation de nouvelles sources d'avantages comparatifs dans la production les marchés nationaux et régionaux et, par conséquent, le soutien à la diversification la création d'emplois ; et (iv) l'utilisation des recettes fiscales publiques dans le développement capital d'infrastructure humaine.

L'ensemble de préconisations suivantes doivent être prise en considération dans la politique de développement du secteur du gaz naturel au Maroc :

Créer un cadre macroéconomique solide et cohérent

¹⁸ GlobalData Oil & Gaz Intelligence Center

[Tapez ici]

La croissance du secteur du gaz naturel au Maroc peut nuire à la productivité et à la croissance du reste de l'économie : substituer des secteurs de l'économie.

Le risque est que, bien que l'économie puisse être plus riche après la découverte du gaz naturel, elle puisse aussi être plus concentrée et plus vulnérable aux incertitudes du marché mondial. De plus, l'expansion du secteur du gaz naturel pourrait se faire au détriment de l'expansion des activités à forte productivité et à forte intensité de main-d'œuvre dans le reste de l'économie, en particulier dans l'industrie manufacturière et l'agriculture.

La gestion de ce nouveau secteur au Maroc nécessite une politique fiscale favorisant des investissements publics judicieux et une gestion efficace des finances publiques.

L'expérience montre que les pays riches en ressources deviennent de plus en plus dépendus de leurs exportations pour financer les dépenses publiques et, à mesure que l'économie se spécialise, les recettes publiques deviennent plus volatiles.

La faiblesse des politiques fiscales et des mécanismes de contrôle des dépenses augmente le risque de voir les dépenses devenir dangereusement pro-cycliques, avec l'apparition de cycles d'expansion et de ralentissement caractérisés par une mauvaise évaluation des projets, une faible productivité et la prévalence de projets incomplets.

Favoriser des investissements publics judicieux et une gestion efficace des finances publiques :

Les imprévus liés aux ressources peuvent accroître l'ampleur des dépenses publiques, mais ils sont trop souvent associés à une réduction de la qualité. L'expérience montre que les pays riches en ressources deviennent de plus en plus dépendants de leurs exportations pour financer les dépenses publiques, et que les recettes de l'État deviennent de plus en plus volatiles à mesure que l'économie se spécialise. La faiblesse des politiques budgétaires et des mécanismes de contrôle des dépenses augmente le risque que les dépenses deviennent dangereusement procycliques à mesure que des cycles d'expansion et de ralentissement se manifestent, caractérisés par une évaluation médiocre des projets, une faible productivité et la prévalence de projets incomplets.

Soutenir le développement régional

Le développement du secteur du gaz naturel, qui a des liens intrinsèques limités avec le reste de l'économie exige que les autorités s'engagent avec les questions de développement local et régional. Il est nécessaire de les informer des nouvelles opportunités qui leur permettraient de bénéficier de la manne par l'emploi par exemple.

Tout d'abord, il est nécessaire d'informer la population de ce qui se passe à sa porte et de renforcer les capacités des fonctionnaires qui ne connaissent pas le sujet.

Renforcer les capacités des fonctionnaires du gouvernement qui sont novices en la matière. Il est crucial qu'ils soient capables d'expliquer exactement ce qui est en cours de mise en œuvre, comment les projets vont se développer, ce que le gouvernement central prévoit de faire avec les ressources et comment la région va en bénéficier.

Si la population locale sait quelles compétences sont requises, quels emplois sont proposés et quelles normes sont attendues par les investisseurs étrangers, elle pourrait adapter son éducation, sa formation et ses services aux besoins de la région ce qui permettrait d'augmenter l'emploi dans la région.

[Tapez ici]

4. Secteur des Services :

1.10. L'état des lieux :

Depuis plusieurs années, on assiste à une tertiarisation de l'activité économique au niveau national. Cette tendance s'est accentuée en 2015. Elle est plus visible du côté de l'activité du commerce, de celle de l'immobilier et des services rendus aux entreprises, de l'administration publique, de l'éducation et de la santé.

Ces composantes représentent en moyenne au cours des vingt-cinq dernières années 71% de l'ensemble des branches du secteur tertiaire, soit presque 22% du produit intérieur brut global et 40% de l'ensemble de la valeur ajoutée globale¹⁹. C'est dire que malgré les efforts déployés aussi bien en matière d'industrie que d'agriculture, le secteur tertiaire prédomine.

Les réalisations de ce secteur en termes de croissance et de création d'emploi mettent en exergue l'impact du secteur tertiaire sur la croissance économique. Face à une industrie peu développée et une agriculture qui progresse au rythme de la pluviométrie, le tertiaire se veut actuellement la panacée.

1.11. Recommandations :

L'ensemble de recommandations suivantes représentent les lignes majeures de réflexion sur le devenir du secteur des services au Maroc :

▪ L'offshoring

L'offshoring est la pièce maîtresse de la stratégie nationale "Plan Emergence" lancée par le Maroc en 2005 dans la perspective de développer des métiers mondiaux tels que l'aéronautique, le textile, l'offshoring et l'électronique. Le regain d'intérêt pour cette activité, regroupant les call centers, le commerce, la technologie et les finances, est d'autant plus compréhensible qu'il faut dire que le Royaume est leader par rapport à ses concurrents en termes d'acteurs, du chiffre d'affaires réalisé et du nombre d'emplois. Néanmoins, nonobstant les nombreux atouts du Maroc, l'absence d'une politique de prospection de nouveaux marchés, la lenteur de mise en œuvre du commerce électronique et la faible promotion de l'offre nationale entravent encore le développement de cette activité.

Pour capitaliser les avantages, la stratégie de promotion de l'offshoring doit être baser sur l'essor des télécommunications, l'amélioration du système juridique et le renforcement de la formation. D'autres actions devront être mises en œuvre pour atteindre les standards de qualité, en l'occurrence la certification et l'adoption de la réglementation protégeant les données confidentielles et le commerce électronique.

Le développement de l'offshoring sera davantage soutenu par la dynamisation de la délocalisation, la diversification des zones d'accueils et, à terme, la régionalisation de la stratégie et le développement des clusters d'entreprises permettant ainsi des économies d'échelle. Cette activité permettra également l'accès à un nouveau savoir-faire et au développement de nouveaux métiers dont les standards se situent à une échelle mondiale.

¹⁹ HCP

[Tapez ici]

Somme toute, et à l'instar des grands chantiers, cette stratégie plurielle gagnerait à être relayée par l'investissement dans le développement humain qui constitue un des vecteurs essentiels du développement économique

▪ Innovation et R&D

Il ne fait nul doute que l'un des vecteurs de développement économique des pays riches demeure la recherche scientifique, qui a ouvert la voie d'accès à de véritables progrès dans tous les domaines. La recherche et développement au Maroc, est pratiquée par quelques grandes firmes (paraétatiques) et par quelques agences gouvernementales qui, employant des chercheurs à plein-temps dans des domaines stratégiques (agriculture, nucléaire...) pratiquent une recherche plus "orientée". Il est vrai que la recherche s'est institutionnalisée et professionnalisée, mais elle ne s'intègre pas à proprement parler dans un "système d'innovation" combinant science et technologie, capable de faire progresser le secteur économique par un flux continu d'inventions

La recherche et développement au Maroc se trouve confrontée à un problème de financement manifeste qui, en l'absence de ressources, limite largement les horizons de l'exploration. En effet, c'est le secteur public qui, pour l'essentiel, réalise des recherches. Il convient de distinguer deux types d'établissements financés par des enveloppes séparées : ceux relevant de l'enseignement supérieur (universités et formation des cadres) et les centres de recherche qui emploient des chercheurs à plein-temps. Au total, dans tous ces établissements, les dépenses publiques globales consacrées à la recherche et développement représente que 0,8% du PIB.

De surcroit, la R&D souffre d'un défaut de personnel qualifié combiné à des défaillances matérielles. L'enseignement supérieur au Maroc a connu un développement quantitatif très important au cours de ces deux dernières décennies : le nombre des enseignants chercheurs a été multiplié par 100 et dépasse aujourd'hui le nombre des 30 000. Toutefois, la fuite des cerveaux demeure l'un des maux endémiques de ce secteur. Un préjudice subi au profit de l'Europe de l'Ouest et de l'Amérique du nord qui récupèrent les bénéfices de longues années de formation.

La recherche scientifique ne saurait prendre de l'ampleur sans une restructuration du milieu scientifique actuellement en vigueur au Maroc. L'Etat doit mettre en place une véritable politique de la R&D afin de créer un écosystème de l'innovation propice à l'émergence de projets précurseurs dans les domaines stratégiques.

5. Le secteur du tourisme :

1.12. Etat des lieux :

Le tourisme international est considéré par le gouvernement du Maroc comme une « importante industrie », et ce depuis les années 60. D'abord, parce qu'il draine des devises et participe à l'équilibre de la balance des paiements, crée des emplois, améliore les revenus et génère des effets multiplicateurs sur le reste des secteurs de l'économie.

Les principales caractéristiques du tourisme au Maroc :

- Une offre spatialement concentrée et peu diversifiée

L'analyse de la distribution de la capacité offerte en 2004 sur l'espace touristique révèle une forte concentration dans les grandes agglomérations qui servent de pôles d'attraction du tourisme et de centres de satisfaction des besoins. Moins de 10 villes concentrent près de 80 % de la capacité totale.

[Tapez ici]

- Une demande à dominance européenne :

Le tourisme marocain s'inscrit dans la dynamique du tourisme méditerranéen qui est aujourd'hui le centre du tourisme mondial (encadré 6). En 2005, le tourisme récepteur au Maroc provient essentiellement de l'Europe qui a fourni 85,4 % du flux total et réalisé 70,1 % des nuitées des hôtels classés.

- Une demande interne en progression

Le tourisme domestique de son côté évolue et se développe davantage en raison notamment de l'amélioration du niveau de vie, de l'accroissement des revenus de la population et de la promotion qui s'oriente de plus en plus vers cette catégorie

- Une attractivité et compétitivité insuffisante

Avec une surcapacité chronique (trop de lits) concernant la plupart des villes touristiques, une sous-utilisation du potentiel productif et une durée moyenne de séjour trop faible, l'attractivité du tourisme national n'est pas alignée à l'offre touristique internationale. A cela s'ajoute la fuite de plus en plus prépondérante de la fréquentation hôtelière vers le classé informel et l'immobilier locatif.

- Un capital humain peu qualifié

La cartographie de l'emploi touristique et des outils de pilotage sont quasi-absents. Cette cartographie permettrait de dresser un état des lieux de l'emploi, de fournir des éléments facilitant l'adéquation formation/emploi, le suivi de l'insertion dans le milieu professionnel, la mesure des densités de l'emploi, et l'analyse de la rémunération du secteur et son attractivité.

1.13. Benchmark :

Nous nous sommes appuyés pour cette section sur l'exemple de la Tunisie, un pays aux caractéristiques proches de celles du Maroc (proximité de l'Europe, Religion, Climat...) dont le tourisme contribue à hauteur de 13% du PIB national contre 7% de la contribution du tourisme marocain en 2019.

1.14. Recommandations :

Dans un contexte de globalisation et d'intégration des économies, celles-ci seront, de plus en plus, soumises aux contraintes de la compétitivité et de la convergence des normes internationales en matière de durabilité et de qualité qui seront, dans ce cadre, des facteurs déterminants de l'évolution de l'offre touristique. Plusieurs mesures et dispositifs doivent être mis en place pour l'impulsion et le soutien de ce secteur au Maroc.

- **La digitalisation et le E-Tourisme :**

Le tourisme est probablement l'un des secteurs les plus digitalisés de l'économie. En effet, il est estimé aujourd'hui que les deux tiers de son chiffre d'affaires sont réalisés online et la tendance est toujours à la hausse. Au Maroc, l'utilisation des plateformes numériques suit la tendance mondiale. Selon la CNT, 90 % des touristes ayant visité le pays ont réservé leurs hébergements à travers internet représentant une valeur de 149 millions de dirhams.

Au niveau de la communication, la mise en valeur de produits et services touristiques à travers des sites web, des vidéos ou des réseaux sociaux est devenue une obligation pour se faire connaître et maintenir son activité dans un monde connecté. Les consommateurs peuvent alors consulter les différentes

[Tapez ici]

propositions qui s'offrent à eux et faire leur choix en ayant toutes les informations qu'ils pourraient souhaiter.

La communication ne concerne pas que les informations spécifiques aux produits et aux services mais également l'ensemble des données dont un touriste arrivant dans une destination peut en avoir besoin : informations sanitaires, transports urbains, jours fériés, habitudes et traditions, horaires divers, etc. Ces informations qui doivent être exactes et à jour sont très importantes, dans la mesure où elles font parties de la perception générale qu'aura le touriste après sa visite.

L'évolution technologique a permis de proposer des services totalement dématérialisés au niveau du processus de choix et d'achat. Ainsi, la plupart des touristes vont être d'autant plus satisfaits de leur visite qu'ils ont pu la préparer à l'avance et régler les détails logistiques sans avoir à se déplacer.

La dématérialisation permet également d'alimenter automatiquement des bases de données sur les choix des touristes, les lieux les plus visités, les dépenses effectuées, etc. Ces informations sont capitales pour mieux organiser les activités touristiques en permettant de relever les bons et les mauvais points et d'optimiser ainsi le revenu des touristes. Des tableaux de bord peuvent alors être constitués et partagés pour que l'ensemble des acteurs aie la possibilité de présenter le meilleur service possible et augmente la rentabilité du secteur. De nouvelles technologies arrivent et vont pouvoir proposer de nouveaux services aussi bien aux touristes qu'aux professionnels ou aux pouvoirs publics. L'intelligence artificielle, en particulier, va devenir une véritable aide à la conception des circuits touristiques personnalisés qui permettra à chacun d'effectuer le voyage qui lui convient le mieux à tous points de vue. Elle permettra également aux décideurs de relever les tendances qui permettront de mieux cibler les touristes et de leur proposer le produit qui leur correspond au mieux.

Le e-tourisme est aujourd'hui largement majoritaire dans les modes de consommation. Il s'agit donc de le reconnaître et de développer les outils et instruments qui permettent d'en faire un levier de croissance.

▪ **La promotion du tourisme interne :**

Le tourisme interne est un segment très important qui joue un rôle incontestable dans le maintien de la résilience du secteur touristique à travers la diversification du portefeuille clients surtout en période de crise. Ce segment contribue, par ailleurs, au développement des régions à travers la promotion d'une typologie d'activités spécifiques aux besoins des nationaux et de leurs modes de consommation.

Explicitement, la promotion du tourisme est une compétence partagée entre l'État et la région, chaque région doit promouvoir le tourisme en déterminant sa propre vocation touristique ; en cohérence avec les stratégies sectorielles et en s'appuyant sur les ressources propres en fonction des besoins spécifiques de chaque acteurs (société civile, tissu productif, services déconcentrés de l'Etat, collectivités territoriales) et chaque territoire (provinces et communes).

Pour cela il est recommandé de :

- Proposer des produits touristiques spécialement dédiés au tourisme national en ses divers segments et adaptés au pouvoir d'achat local.
- Promouvoir le tourisme social et solidaire et développer les auberges des jeunes.
- Améliorer la performance des centres d'estivage
- Inventer une offre adéquate pour les MRE en prenant en considération leurs styles de vie et leurs modes de consommation des loisirs et sports

[Tapez ici]

- Proposer des campagnes promotionnelles dédiées et adaptées au tourisme national et local avec la réduction des prix (billets d'avion, tarifs des hôtels, restauration, loisirs, etc.) principalement pour les jeunes.

6. Souveraineté monétaire et Cryptomonnaie :

Actuellement, le Maroc adopte une politique monétaire où c'est Bank Al Maghrib qui fixe le taux de change sur la base d'un rattachement à un panier de devises (60% de l'euro et 40% du dollar). Depuis 2018, le Maroc a transité d'un régime de change fixe à un régime flexible avec une bande de fluctuation de 5% s'inscrivant dans une phase de transition de quinze années pour que la flexibilité soit totale. En effet, ce régime préconisé par le FMI pour permettre une ouverture plus importante de l'économie Marocaine et une circulation plus fluide des capitaux aura indéniablement des incidences positives sur la balance des paiements ainsi que la limitation de la spéculation. Mais il n'en demeure pas moins qu'il pourrait, à cause des volatilités des cours de change, avoir une influence négative notamment sur les flux de capitaux dans l'économie. De surcroît, la crise de 2008 a révélé la vulnérabilité de l'interdépendance des systèmes financiers mondiaux et cette situation se trouve exacerbée chez les pays à devises convertibles. En adoptant un régime fixe à l'époque, le Maroc a été légèrement impacté par la crise grâce à un secteur financier solide et un cadre macroéconomique stable. Toutefois, une bonne préparation aux crises futures supposerait inexorablement des réformes sur le front socioéconomique et une dynamique interne soutenue, des gages indispensables pour une meilleure résilience.

Il n'est pas inutile de rappeler que Battre monnaie est l'apanage exclusif de l'Etat et reste l'une des plus grandes prérogatives régaliennes. Pourtant, l'avènement des cryptomonnaies et leur utilisation comme moyen de paiement quotidien risquerait de remplacer les monnaies fiduciaires et par conséquent porter un coup dur à la souveraineté monétaire des Etats.

À travers les cryptomonnaies, la blockchain pose alors les bases d'un nouveau paradigme monétaire libertarien et désétatisé. Elle remet en question la prérogative de souveraineté étatique sur la monnaie : la monnaie n'est alors plus l'apanage de l'État. Chaque entreprise ou organisation privée peut devenir un émetteur de monnaie, éventuellement accessible partout dans le monde sans frontière. Ce type de monnaie correspond ainsi aux Organization Digital Currencies (ODC). Or, la monnaie, en tant que bien public, a été construite comme un instrument étatique à la fois politique et économique au cours des siècles. Avec la banque centrale, l'État émet et centralise la monnaie, contrôle le crédit avec les taux d'intérêt et assure un tiers de confiance pour les investisseurs.

Selon une conception²⁰, la souveraineté monétaire se définit comme un ensemble de cinq droits (Le tableau suivant indique de quelle manière un usage généralisé des MD affaiblirait chacun de ces droits (signe " (-) ")

²⁰ C.D. Zimmermann, 2013

[Tapez ici]

Les 5 droits constitutifs de la souveraineté monétaire selon Zimmermann (2013)	Influence d'un usage généralisé des MD sur la souveraineté monétaire	
1) droit de créer de la monnaie ayant cours légal	(-)	Remis en cause, fin du monopole d'émission étatique ;
2) droit de mener une politique monétaire	(-)	Affaiblissement car : ↘ demande de billets ⇒ ↘ réserves obligatoires ⇒ érosion de la base monétaire ;
3) droit de mener une politique de taux de change	(-)	Affaiblissement car multiplication des opérations sur devises (bitcoin contre dollar). Renforcement du rôle du dollar ;
4) droit d'imposer un contrôle des changes	(-)	Affaiblissement car diminution des opérations de changes. Par ex : en Chine et au Venezuela les échanges transfrontaliers sont réglés en bitcoins (BTC), cela permet de contourner le contrôle des changes imposé dans ces pays ;
5) Organisation de la réglementation et de la supervision financières	(-)	Affaiblissement à la suite des « ICO » (<i>initial coin offering</i>) à l'origine de mouvements de capitaux non contrôlés par les autorités (placements financiers sur la <i>blockchain</i>). NB : Un ICO permet de lever des fonds en émettant des actifs ou « jetons » numériques (« <i>tokens</i> ») qui sont échangeables contre des monnaies digitales.

Tableau 7 Un usage répandu des MD affaiblirait les droits constitutifs de la souveraineté monétaire

Ainsi, les MD ont la potentialité de contester tous les attributs de la souveraineté monétaire. Cependant, ces monnaies virtuelles possèdent plusieurs caractéristiques qui les empêchent d'être largement utilisées et par conséquent de concurrencer les monnaies souveraines.

Face à la remise en cause de leur rôle et leur souveraineté monétaire, les banques centrales sont progressivement sorties de la crypte avec un coup d'accélérateur à l'annonce du lancement de Libra. La Chine est, de ce fait, pionnière en ayant annoncé le lancement de sa propre monnaie digitale basée sur la blockchain, la DCEP (Digital Currency Electronic Payment). Il est néanmoins important de noter que cette monnaie n'est pas exactement un stable coin car elle est uniquement basée sur le renminbi onshore, c'est-à-dire sur la monnaie ne circulant qu'à l'intérieur du territoire continental chinois. La Chine souhaite ainsi protéger sa monnaie de tout facteur d'instabilité exogène. Dans ce contexte, la France, et l'Union européenne plus généralement souhaitent se lancer dans la création d'une monnaie digitale de banque centrale.

L'émission d'une monnaie digitale de banque centrale (MDBC) constitue une nouvelle étape dans la possibilité technique de réduire l'usage des espèces. La MDBC permettrait de remplacer les billets par une forme dématérialisée. Le public pourrait ainsi détenir une créance directement sur la BC exactement comme s'il détenait des billets. Une MDBC se présenterait simplement sous la

[Tapez ici]

forme de « comptes de banque centrale accessibles au public de la même manière que les comptes de dépôt le sont aujourd'hui ». Une MDBC présente plusieurs avantages. D'une part, en remplaçant partiellement ou totalement les espèces, elle contribuerait à la diminution des activités illicites et souterraines qui sont habituellement réglées en monnaie manuelle. De plus, le moindre usage des espèces réduirait les coûts de maintenance et de gestion qui leur sont associés.

L'émission des MDBC apparaît donc comme un outil de réappropriation de la souveraineté monétaire qui a été contestée par le lancement des MD privées qui ne sont pas parvenues à s'imposer comme monnaies.

Conscient des enjeux majeurs de ces monnaies virtuelles, le Maroc, avec un cadre légal qui le déconnecte actuellement du marché des cryptomonnaies, a mis en place un comité institutionnel dédié à la thématique de la CBDC (les Monnaies Digitales de Banque Centrale), démarche qui se veut anticipative vis-à-vis d'une monnaie hautement spéculative. En fait, BANK EL MAGHRIB, à l'instar de la majorité des banques centrales s'accordent sur la nécessité de créer un crypto Currency qui soit backée par une vraie monnaie à cours légal afin de parer aux risques liés à la volatilité et au piratage informatique que la blockchain suppose. Si cette initiative arrive à être concrétisée dans le court terme, elle aurait certainement moult avantages pour le Maroc. D'abord elle facilitera l'accès aux services financiers à 55% des marocains non bancarisés. Ensuite, elle permettra à l'Etat de juguler la montée en puissance des cryptomonnaies notamment le bitcoin et faire face au lancement des monnaies numériques privées par les géants du numérique américains tel que Facebook. Et pour y arriver, le Maroc doit commencer par se doter d'un cadre législatif fondant les bases du lancement d'une monnaie numérique qui va lui permettre d'éviter tout retard dans ce domaine par rapport aux autres pays.

Somme toute, dans un monde tiré entre deux extrêmes : d'un côté un système financier libertarien et désétatisé dont l'alpha et l'oméga est l'offre et la demande, et d'un autre côté, l'Etat souverain avec des institutions régulatrices qui ont un droit de regard sur les tenants et les aboutissants de la finance, créer sa propre monnaie numérique demeure l'unique solution pour les Etats pour se réapproprier leur souveraineté monétaire dans un monde multi acteurs et de plus en plus digitalisé.

[Tapez ici]

V. Conclusion :

Construire une souveraineté économique au Maroc suppose, avant tout, de parer aux handicaps qui pénalisent son économie, cerner les nouvelles problématiques conflictuelles relatives à la montée en puissance du monde immatériel et préparer le pays aux chocs à venir notamment aux risques liés au dérèglement climatique, l'accès aux matières premières et les répercussions des crises sanitaires futures.

Le diagnostic de l'économie marocaine et l'évaluation de son niveau de souveraineté a permis de relever certaines vulnérabilités socio-économiques notamment une balance commerciale déficitaire, un déficit budgétaire en creusement continu, un taux de chômage relativement élevé et une formation en léger déphasage avec les besoins du marché.

Atteindre une souveraineté économique absolue au Maroc ou ailleurs semble être un objectif irréaliste à l'ère de la globalisation où les économies mondiales sont intimement connectées et interdépendantes. L'ensemble de recommandations précitées et détaillées dans ce rapport ont pour ultime objectif d'augmenter la résilience de l'économie marocaine en limitant le maximum possible sa dépendance aux facteurs externes, ceci peut être atteint notamment à travers :

- Le développement de l'agriculture par l'insertion des nouvelles technologies et la digitalisation de ce secteur, le soutien des agriculteurs traditionnels et la création de nouvelles opportunités d'investissement agricole. De telles mesures permettront au Maroc sur le moyen et le long terme de réaliser une auto-suffisance alimentaire surtout sur les produits céréaliers, diversifier et augmenter sa productivité destinée à l'exportation et limiter l'impact négatif de la pluviométrie sur le rendement agricole.
- L'augmentation de la compétitivité industrielle locale par la R&D et la promotion du « Made in Morocco » d'une part, et la limitation de la dépendance aux importations d'autre part par l'adoption d'une politique de substitution aux importations focalisée sur les produits stratégiques dont la production est à la portée du tissu productif marocain, l'adaptation continue du système éducatif aux besoins changeants du marché de travail et l'ajout de la dimension technologique et le transfert de savoir-faire pour tirer le maximum d'avantages des IDE.
- L'atténuation de la dépendance énergétique en continuant l'orientation vers les énergies renouvelables (solaire, éoliens...) mais aussi développer l'exploitation de nouvelles voies énergétiques encore embryonnaires tel que la biomasse et le gaz naturel qui auraient un grand potentiel de répondre à la demande interne.
- Asseoir la souveraineté digitale et passer d'un statut consommateur à un statut producteur à travers un développement de fond du secteur des services en s'orientant vers un nouveau savoir-faire et de nouveaux métiers à une échelle mondiale. Une orientation conditionnée par l'investissement dans le développement humain et la création d'un écosystème propice à la R&D et à l'innovation.
- Être en veille continue par rapport aux changements qui s'opèrent mondialement sur la question de la monnaie digitale et commencer par se doter d'un cadre législatif fondant les bases d'un éventuel lancement d'une monnaie numérique marocaine ce qui va lui permettre d'éviter tout retard dans ce domaine par rapport aux autres pays

[Tapez ici]

En se basant sur ces constats et dans un monde où la question de souveraineté économique a surgi en surface à cause de la crise sanitaire, un certain nombre de scénarios peuvent être définies sur l'évolution future de la souveraineté économique marocaine :

- **Scénario Cloverfield :**

Caractérisé par un repli de l'économie sur elle-même qui se concrétise par la renégociation et l'annulation de certains accords de libre-échange, la relocalisation des industries par leurs pays d'origines et un rendement d'agriculture déséquilibré, des produits locaux qui inondent le marché et d'autres qui sont en pénurie.

Ce scénario certes possible dont l'exemple concret serait la Corée du Nord, un pays isolé du monde et enfermé dans son complexe obsidional, reste néanmoins peu probable pour des raisons qui tiennent à la structure de la globalisation, à ce qu'elle représente en termes d'interdépendance croissante soutenue par les nouvelles technologies qui ne se voient pas se ralentir les prochaines décennies.

En outre, un tel scénario de fermeture ne peut se concrétiser d'une manière rationnelle que si le Maroc dispose de ressources suffisantes (alimentaire, production industriel, énergies...) pour assouvir les besoins de sa population ce qui semble être loin de la réalité actuelle du Maroc.

- **Scénario Interstellar :**

Une dépendance accrue au commerce international, ce scénario sera le résultat de plusieurs agrégats

- Une agriculture non modernisée et frappée par plusieurs années de sécheresse.

- La signature de plusieurs accords de libre-échange désavantageux qui affaibliront une production nationale peu développée.

- L'augmentation de la dépendance énergétique suite au développement géographique et à l'expansion de l'industrie étrangères.

Ce scénario est peu probable et risque de se concrétiser sur le long terme si le Maroc ne mène pas une guerre économique visant à protéger les intérêts nationaux et s'inscrit dans une vision long-termiste où la compétition et la sécurité économiques sont des préoccupations sur le devant de la scène.

- **Scénario Arrival :**

Ce scénario se caractérise par une croissance économique stable et moyenne sur tous les secteurs économique, résultat de la vision et du modèle de développement actuel du Maroc.

Cette vision, si actualisée avec une dimension de souveraineté et de sécurité économique, permettrait au Maroc de limiter certaines dépendances accrues notamment en agriculture et en énergie, de protéger son tissu productif industriel de la compétition mondiale et développer son capital humain, le principal garant de la réalisation d'une telle vision.

Le Maroc serait donc toujours lié à l'économie mondiale, mais en étant capable de répondre localement aux principaux besoins de sa population, en protégeant les intérêts de ses entreprises et en gardant le contrôle absolu sur ses ressources naturelles.

[Tapez ici]

VI. Perspectives :

La globalisation est un phénomène en accélération continue dont le principal moteur est la technologie qui n'a aucune raison ni de ralentir ni de s'arrêter, la souveraineté économique ne peut pas être une priorité continue des nations parce que tout simplement les enjeux et le coût de l'opportunité semblent être trop élevé dans ce contexte mondial.

L'influence peut être néanmoins un moyen pour asseoir la souveraineté économique du Maroc, à travers la culture, l'innovation et la technologie... le Maroc pourrait créer et promouvoir une image d'un pays en forte croissance, ouvert aux interactions mondiales mais aussi souverain, ce qui lui permettra d'avoir des parts de marché idéologique et économique par conséquence.

Quels autres moyens d'influence le Maroc peut déployer afin d'affirmer sa souveraineté économique et créer une image « Pays » à l'échelle mondial ?